



2021 RAPPORT ANNUEL



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO // WWW.OPP.CA



NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires,
la sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

Servir notre province en protégeant ses citoyens,
en faisant prévaloir la loi
et en préservant la sûreté publique



NOS VALEURS

Servir avec fierté, professionnalisme et honneur
Interagir avec respect, compassion et équité
Montrer la voie avec intégrité, honnêteté et courage

TABLE DES MATIÈRES

4	Message du commissaire	51	Avancements dans la sécurité communautaire
7	Notre organisation	57	Transparence et responsabilité
9	Programmes et services	58	La criminalité dans la province — les chiffres
10	Assurer la sécurité	60	Incidents dans la province
13	Les installations de la Police provinciale	62	La criminalité dans la province en fonction de l'état de résolution
14	Le coût de la Police provinciale	64	Aperçu à l'échelle provinciale de la criminalité dans les régions relevant de la Police provinciale
16	Le coût des services policiers municipaux	67	La lutte contre le crime organisé
18	Notre vision, notre mission et nos valeurs	73	Équipes provinciales
19	Au service de la province de l'Ontario	76	Une épidémie mortelle
20	Progression dans la voie stratégique	78	La protection des plus vulnérables
27	Notre effectif par rang et par sexe	81	Routes, voies navigables et sentiers
28	Heures des services policiers en première ligne	82	Collisions de véhicules motorisés
30	Le professionnalisme dans le service policier	83	Incidents mortels et décès
32	<i>Le Règlement de l'Ontario 59/16</i> par les chiffres	84	Les « 4 Grands » et le programme RIDE
35	L'excellence dans la prestation	85	Les victimes des collisions de véhicules motorisés
39	Optimisation des ressources	86	Les collisions de gros camions et l'application de la loi à l'encontre des véhicules utilitaires
40	Appels à la justice	89	Les collisions de motocyclettes
41	Cadre de référence pour la préparation des services policiers	91	Récompenses et accolades
43	Relations de confiance	94	En hommage aux décès « découlant des fonctions »
44	La persévérance jusqu'au bout		
47	Le Programme provincial de remorquage		
48	Déclaration des collisions		

MESSAGE DU COMMISSAIRE

Chaque jour les membres du personnel civil et policier de la Police provinciale de l'Ontario (Police provinciale) n'épargnent aucun effort pour assurer la sécurité et la sûreté des collectivités. Pour nos membres, le service policier est un engagement pour servir et assurer la protection de tous les citoyens, des collectivités, des entreprises et des visiteuses et visiteurs dans cette belle province. Au nom du Comité du commissaire, je suis fier de présenter le Rapport annuel 2021 de la Police provinciale.

La Police provinciale de l'Ontario constate que ses membres répondent encore et toujours aux demandes d'assistance avec courage, honnêteté et intégrité. Le bien-être de nos membres est une priorité pour l'organisation ainsi que l'assurance que nos membres soient soutenus durant toute leur carrière afin qu'ils puissent continuer de protéger nos collectivités.

Tout au long de 2021, nos membres ont été déployés à de nombreux événements, les uns différents des autres. Cela nous enchante lorsque nous constatons l'excellent travail que nos membres accomplissent et les partenariats qu'ils forgent et honorent chaque jour dans toute la province. Ces liens créent de nombreux appuis précieux pour les membres de nos collectivités tout en faisant de sorte que nos collectivités soient soutenues lorsqu'elles se retrouvent dans le besoin.

Nos Centres de communication de la Police provinciale ont répondu à plus de 2,2 millions d'appels, un accroissement d'une année à l'autre. Les plaintes liées à la circulation et les collisions d'automobiles continuent de dominer la liste des motifs de demandes de service. Maintenir la sécurité sur les routes, les voies navigables et dans les sentiers est une priorité pour tous nos membres. Malheureusement,

la conduite avec facultés affaiblies demeure un défi. En 2021, la conduite avec facultés affaiblies a occasionné plus de 6 000 incidents sur les routes ontariennes, le nombre le plus élevé en trois ans.

Entretemps, les mesures d'application de la loi ont abouti à la saisie de plus de 82 millions de dollars en drogues de contrebande grâce à des projets ciblant le crime organisé alors que nos Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité ont, pour leur part, saisi plus de 240 millions de dollars en drogues dans la province. Nos agentes et agents continuent inlassablement de retirer des drogues de contrebande et des armes à feu de nos rues.

Nos membres continueront de servir avec fierté, professionnalisme et honneur tandis que nous établissons des partenariats avec les services communautaires pour nous assurer que la population et les visiteuses et visiteurs demeurent en sécurité et se sentent comme tel.



Thomas Carrique, O.O.M.





De gauche à droite : le sous-commissaire Chris Harkins,
La commandante provinciale Mary Silverthorn
Le commissaire Thomas Carrique
La sous-commissaire Rose DiMarco
Le sous-commissaire Chuck Cox

Le Commissaire est le membre le plus haut placé de la Police provinciale et il est responsable de la supervision de tous les aspects des services que fournit la Police provinciale. Un commandant provincial ou une commandante provinciale dirige chaque secteur d'activité de l'organisme.

NOTRE ORGANISATION



Thomas Carrique

COMMISSAIRE

Bureau du Commissaire

Arbitre

Bureau des communications et de la gestion des stratégies

Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect et du leadership

Chris Harkins

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANT PROVINCIAL

Opérations régionales

Région du Centre

Région de l'Est

Région du Nord-Est

Région du Nord-Ouest

Région de l'Ouest

Services de sécurité communautaire

Équipe pour la santé en milieu de travail

Chuck Cox

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANT PROVINCIAL

Enquêtes et crime organisé

Bureau du contrôleur des armes à feu

Bureau des enquêtes et de l'application des lois (CAJO)

Bureau des enquêtes et du soutien

Bureau de la lutte contre le crime organisé

Centre de soutien aux projets

Bureau des renseignements criminels —
opérations provinciales

Rose DiMarco

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANTE PROVINCIALE

Sécurité de la circulation et soutien opérationnel

Bureau des services de communications et de technologie

Bureau du soutien régional

Division de la sécurité de la circulation

Bureau des services policiers des Autochtones

Bureau de la sécurité

Mary Silverthorn

COMMANDANTE PROVINCIALE

Services généraux

Bureau de la gestion opérationnelle

Bureau de l'avancement professionnel

Bureau des services d'approvisionnement,
de gestion du parc automobile et de contrôle des armes

Bureau des services policiers des municipalités



2 660
heures de vol des
aéronefs à voilure
fixe

603
MISSIONS
DES SYSTÈMES
AÉRIENS
TÉLÉPILOTÉS

PROGRAMMES ET SERVICES

RÉGIONAUX ET PROVINCIAUX

Services de police auxiliaire et d'aumônerie	Gestion des situations d'urgence	Lutte contre les bandes de motards
Aviation/opérations aériennes	Intervention en cas d'urgence	Stratégie provinciale de lutte contre les bandes criminalisées et les armes à feu
Analyse des tâches de sang	Élimination des explosifs	Lutte contre le cannabis illégal dans la province
Éthylométrie et reconnaissance des drogues	Prestation du Programme canadien des armes à feu	Enquêtes sur les jeux illégaux dans la province
Recherche, sauvetage, pistage et détection par l'unité canine	Programmes provinciaux et fédéraux de contremesures de sécurité routière	Stratégie provinciale de lutte contre la traite des personnes
Intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique, nucléaire ou explosif	Unité de la vérification et de l'analyse des armes à feu	Équipe provinciale de liaison
Enquêtes sur l'exploitation d'enfants	Services d'identification médico-légale	Centre provincial des opérations
Coordination de dossiers de poursuites civiles	Entrevue judiciaire et polygraphie	Recherche des fugitifs
Saisie des données par le personnel civil	Psychiatrie légale et recherche	Stratégie provinciale pour protéger les enfants contre l'exploitation et les abus sexuels sur Internet
Reconstitution des collisions et enquêtes correspondantes	Enquêtes sur les fraudes, la corruption et la criminalité économique et financière	Programme provincial de dépannage
Centres de déclaration des collisions	Enquêtes sur les crimes haineux et l'extrémisme	Contrôle des armes
Véhicules utilitaires et marchandises dangereuses	Commandement des opérations lors d'incidents	Ordre public
Communications	Services policiers des Autochtones	Systèmes d'aéronefs télépilotes
Liaison communautaire; intervention en cas d'incident haineux ou de préjugé	Technologies de l'information	Programme RIDE (vérifications ponctuelles pour combattre la conduite en état d'ivresse)
Police communautaire	Renseignements	Recherche et sauvetage
Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité	Protection des officiers de justice et enquêtes correspondantes	Unité de l'évaluation relative à la sécurité
Enquêtes sur des plaintes	Patrouilles nautiques, en motoneige, en véhicule tout-terrain et à motocyclette	Unité des enquêtes de sécurité
Répartition assistée par ordinateur	Relations avec les médias	Agents spéciaux
Gestion de dossiers judiciaires	Santé mentale et maltraitance	Surveillance électronique et filature
Analyse de la criminalité	Équipes mobiles d'intervention en cas de crise	Services tactiques d'aide médicale d'urgence
Analyse des armes à feu utilisées à des fins criminelles	Personnes disparues et corps non identifiés	Services tactiques et de secours
Prévention du crime et sécurité communautaire	Transport des détenus	Lutte contre la criminalité technologique et analyse de preuves numériques
Échec au crime	Registre des délinquants sexuels de l'Ontario	Évaluation des menaces
Services d'enquêtes criminelles et gestion des cas graves	Lutte contre le crime organisé	Sécurité de la circulation
Analyse des liens entre les crimes (coordination de l'ADN et du centre SALVAC provincial)	Services de sécurité physique	Formation
Négociation en situation de crise	Application des lois relatives aux alcools et aux jeux	Recherche et récupération sous-marines
Lutte anti-drogue	Lutte contre le terrorisme dans la province	Missions de maintien de l'ordre des Nations Unies
Évaluation et classification des stupéfiants	Confiscation d'actifs dans la province	Recherche et sauvetage en milieu urbain
Gestion des situations d'urgence	Lutte contre le tabac de contrebande dans la province	Surveillance vidéo
Intervention en cas d'urgence	Stratégie provinciale de lutte contre la cybercriminalité	Intervention, aide et soutien aux victimes
		Protection des témoins

ASSURER LA SÉCURITÉ

AÉRIENNE, TERRESTRE ET NAUTIQUE

La Police provinciale dirige, au nom de la province de l'Ontario et du ministère du Solliciteur général, les initiatives provinciales ciblant la criminalité et visant à démanteler les groupes du crime organisé dont les bandes de motards hors-la-loi responsables de la victimisation qu'occasionnent :

- La traite des personnes et l'exploitation des enfants
- Les drogues illicites et le tabac de contrebande
- La cybercriminalité
- Les bandes organisées et les armes à feu illégales
- La fraude grave et complexe

SERVICES POLICIERS DE PREMIÈRE LIGNE :

+900 000 kilomètres carrés
de couverture terrestre à travers la province.

+99 000 kilomètres carrés
de voies navigables et un vaste réseau de sentiers à usage polyvalent dans la province.

UN TOTAL DE 116 944 653 KM
enregistré par les véhicules
de la Police provinciale

+130 000 kilomètres
d'autoroutes et de routes provinciales.

**DANS PLUS
DE 74 %
des municipalités
de l'Ontario**

Déploiement sur : 5 régions et une division;
et 18 secteurs d'appui spécialisé, d'enquête, technique, opérationnel, de bien-être et des services généraux.

Prévenant la criminalité et répondant aux besoins de ses collectivités avec une flotte de véhicules motorisés constituée de :

- 4 379 véhicules routiers (dont des remorques)
 - 1 694 véhicules équipés de GPS
- 4 896 véhicules (de patrouille, d'enquête, polyvalents, spécialisés et motocyclettes)
- 1 478 véhicules équipés de postes de travail mobiles/cellulaires pour la sécurité publique
- 517 véhicules saisonniers*
- 31 véhicules équipés de systèmes de lecture automatisée de plaques d'immatriculation (LAPI)

* Embarcations, motoneiges et véhicules hors-route (VHR)

** Locaux appartenant à l'État, loués à des tiers ou fournis par les municipalités

*** Systèmes aériens télépilotes

Occupe une superficie de +270 000 mètres carrés à travers la province comprenant les installations de la Police provinciale** dont un certain nombre de centres d'enquêtes spécialisés, de centre à vocation spéciale et pour la formation ainsi que :

- 149 détachements
- 5 quartiers généraux des régions
- 1 quartier général divisionnaire
- 13 unités d'identification médico-légale
- 1 grand quartier général
- 5 centres de communication de la Police provinciale (CCPP)

Flotte aérienne fournissant un service aérien de soutien opérationnel :

- 2 hélicoptères Airbus H135
- 1 avion Cessna 206 T à voilure fixe
- 1 avion Pilatus PC12NG à voilure fixe
- 12 SATP*** DJI Mavic Enterprise Dual
- 11 SATP*** FLIR SkyRanger R60
- 7 SATP*** Mavic 2 Pro
- 6 SATP*** DJI Mavic Air
- 1 SATP*** DJI M300



**567 missions
d'hélicoptères
totalisant 1 422
heures de vol**

**149 PERSONNES
REPÉRÉES**

Les missions qu'effectuent les hélicoptères,
les avions et les SATP comprennent sans s'y limiter :

La recherche et le sauvetage

La paix publique

La reconstitution des collisions

Le soutien à l'Unité canine

Les enquêtes

Les services tactiques et de secours

Les personnes portées disparues/égarées



LES INSTALLATIONS DE LA POLICE PROVINCIALE

La Section de la gestion des installations de la Police provinciale fournit de l'expertise et du soutien en partenariat avec Infrastructure Ontario, société d'État de la province de l'Ontario.

PROJETS LIÉS AUX DÉTACHEMENTS MUNICIPAUX

COMTÉ DE BRANT

Combine le détachement de la Police provinciale avec les services d'incendies et de secours de Brant (service 9-1-1).

QUINTE WEST

Combine le détachement de la Police provinciale avec un centre de soutien aux ressources communautaires.

NIPISSING OUEST

Construit sur la route 17 entre Sudbury et North Bay et donnant un accès rapide aux artères principales.

PROJETS DE DÉTACHEMENTS ACHEVÉS

Manitoulin

Hawkesbury

Orillia

Comté de Huron

Mississauga

Rainy River

Parry Sound

Moosonee

Marathon

EN CONSTRUCTION

Cambridge

Ces nouveaux détachements démontrent l'engagement continu de la Police provinciale à prévoir des installations ultramodernes qui tiennent compte et exigences opérationnelles des membres de la Police provinciale et des besoins de la collectivité à travers la province. La Police provinciale analyse et évalue les besoins complexes et exigeants d'infrastructures pour s'assurer que ses installations soient accessibles et situées stratégiquement pour assurer la prestation de services adéquats et efficaces.

La Police provinciale compte environ 500 installations dans la province — détachements, quartiers généraux des régions, laboratoires d'identification médico-légale, centres de communication, centres de formation, installations spécialisées pour les enquêtes, bureaux administratifs et d'autres installations à vocation spéciale.

LE COÛT DE LA POLICE PROVINCIALE

PRÉVISIONS POUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS 2021/2022

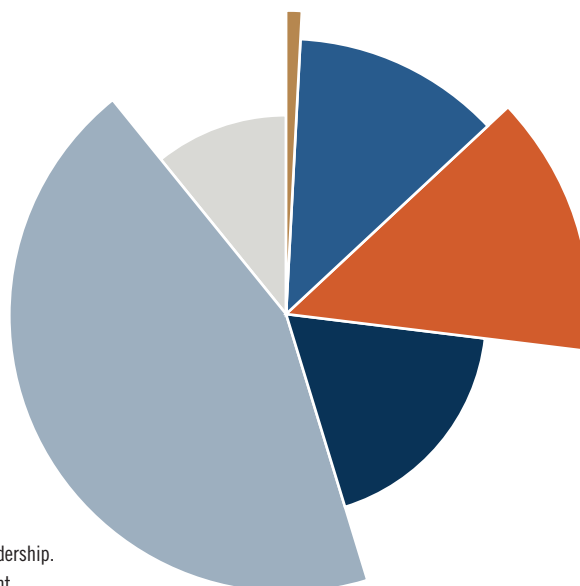
1 332 375 600,00* \$

- 1,0 % Bureau du Commissaire****
- 12,2 % Commandement — Services internes*****
- 13,8 % Commandement — Enquêtes et crime organisé**
- 18,3 % Commandement — Sécurité de la circulation et soutien opérationnel**
- 44,0 % Commandement — Opérations régionales**
- 10,7 % Avantages sociaux**

* Le total ne comprend pas les crédits législatifs.

** Comprend le Bureau des communications et de la gestion des stratégies et le Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect, de l'inclusion et du leadership.

*** Comprend tous les coûts associés à la flotte de véhicules, aux équipements et au carburant.



SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux représentent une tranche importante du budget de la Police provinciale, 85 % en moyenne comparativement à 15 % pour les autres charges directes de fonctionnement. Ce pourcentage est comparable à celui d'autres corps de police dans l'Ontario et au Canada et est un facteur commun à bien d'autres professions dont les activités reposent largement sur les ressources humaines. La Police provinciale ne contrôle pas directement les taux de rémunération de ses membres. Les salaires et avantages sociaux résultent des négociations entre le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, au nom de la Couronne du chef de l'Ontario, et l'Association de la Police provinciale de l'Ontario (APPO). La plus récente convention collective expire le 31 décembre 2022.

7,2 MILLIONS \$

Les dépenses de la Police provinciale pour des réparations et modifications aux installations

8 % DU BUDGET PRÉVISIONNEL DES SERVICES INTERNES

pour les charges de fonctionnement et d'immobilisations couvrent le coût du carburant, les déplacements, les services et les achats tels que les véhicules, les uniformes, les équipements etc.

Les véhicules de la première ligne ont couvert + 61,3 millions de kilomètres

La Police provinciale fournit des services policiers à 328 municipalités de l'Ontario

Les salaires et les avantages sociaux couvrent 85 % du budget global



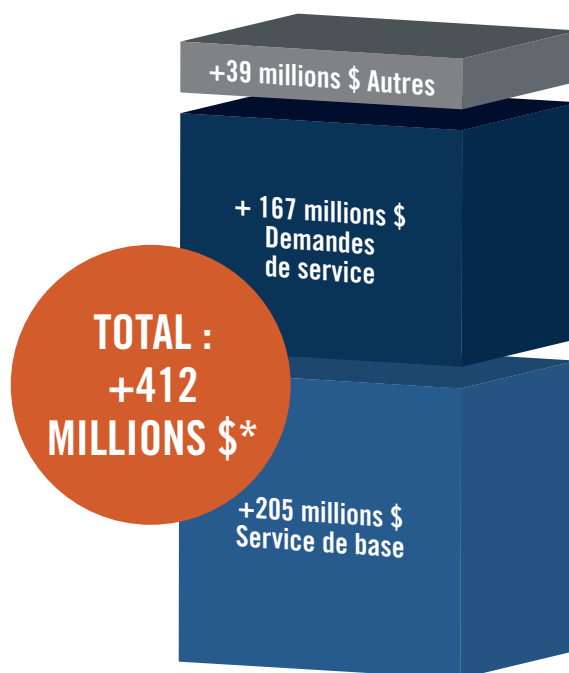
SERVICES POLICIERS MUNICIPAUX :

RECOUVREMENT DES COÛTS

Service de base : Un personnel policier disponible totalement formé et bien équipé engagé dans des services policiers PROACTIFS (c.-à-d. programme RIDE, sécurité de la circulation, police communautaire, collecte des renseignements etc.) et des activités sous la loi (c.-à-d. prévention de la criminalité, disponibilité du personnel pour répondre aux appels d'urgence 24 heures par jour, patrouille générale et ciblée, assistance aux victimes etc.).

Demandes de service : Le coût des services offerts EN RÉPONSE aux demandes municipales de service, selon leur utilisation (c.-à-d. voie de fait, entrée par effraction, méfait, infractions liées à la drogue, infractions liées aux lois provinciales comme la *Loi sur la santé mentale*, infractions liées aux collisions de véhicules motorisés et autres demandes de service de nature générale).

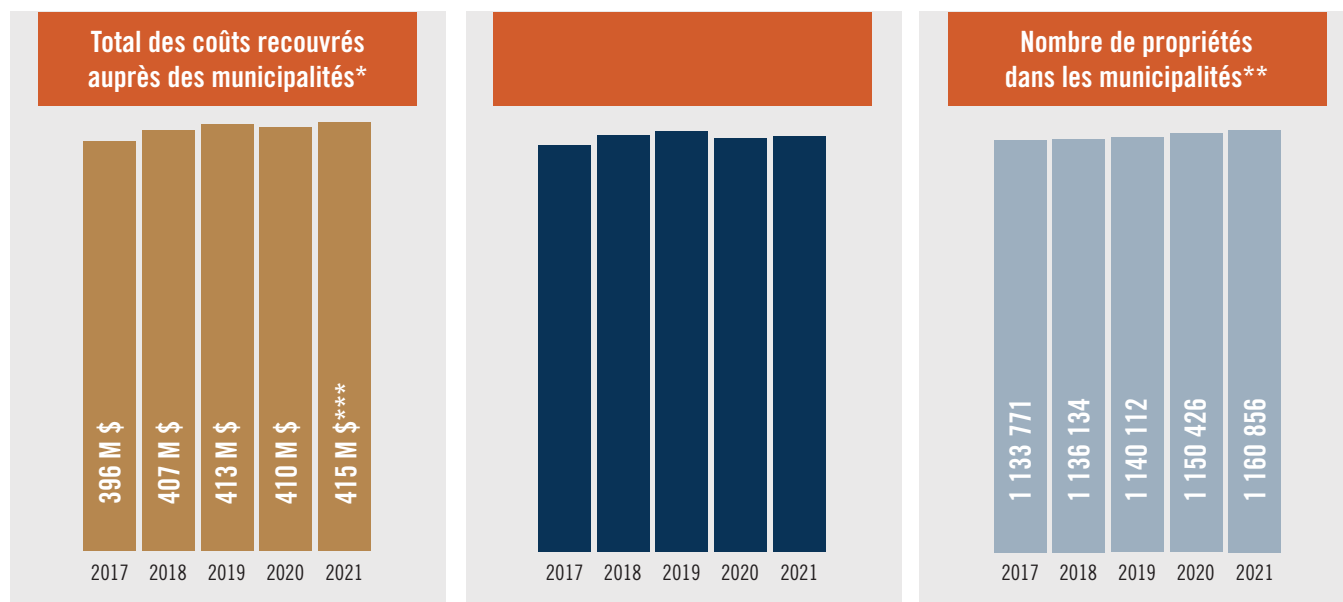
Autres : Ces coûts comprennent les heures supplémentaires, la sécurité aux tribunaux, hébergement/nettoyage, améliorations, transport des détenus.



*Recouvrement sous le modèle de facturation net des rabais aux municipalités.

TENDANCES HISTORIQUES (2017-2021)

Depuis la mise en œuvre, en 2015, du modèle de facturation couramment utilisé, les coûts recouverts auprès des municipalités ont seulement augmenté d'un pourcent en moyenne par an alors que le coût moyen par propriété est demeuré relativement stable.



* Prévission pour 2021 et chiffre réel pour les années précédentes, calculé sous le modèle de facturation courant à l'exclusion du recouvrement des coûts auprès des municipalités qui ont fait la transition d'un service municipal et ne sont pas incluses dans le modèle de facturation. ** Les données chiffrées sur les propriétés sont fournies par la Société d'évaluation foncière des municipalités (SÉFM) sur une base annuelle. *** Coûts estimatifs pour 2021.

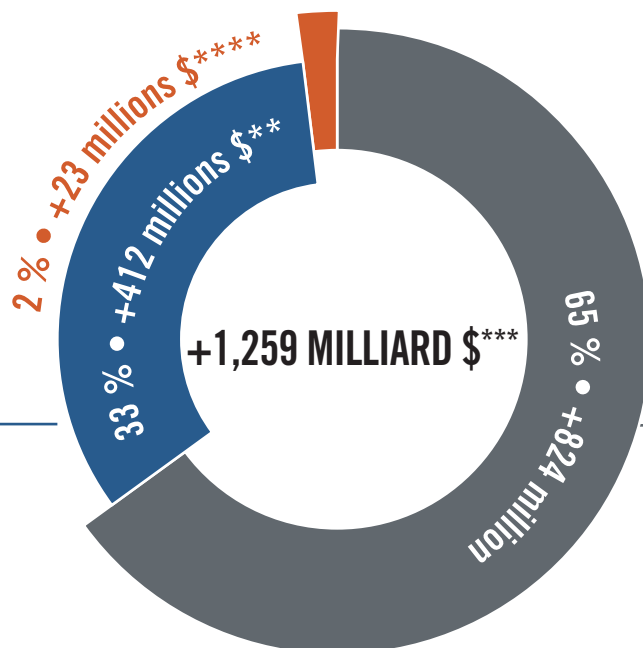
COÛTS RECOUVRÉS AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS

Personnel de détachement*

- Supervision
- Agentes et agents en première ligne
- Soutien administratif par le personnel civil

Postes de soutien et autres frais de fonctionnement directs (AFFD)*

- Opérateurs/opératrices de communications
- Gardiens/gardiennes de détenus
- Académie de la Police provinciale et formation en cours d'emploi
- Recrutement du personnel policier
- Bureau des services policiers des municipalités
- Identification médico-légale
- Technologie de l'information et soutien téléphonique
- Quartiers généraux des régions



SERVICES PROVINCIAUX DE SOUTIEN

Sécurité de la circulation

- Surveillance aérienne
- Programme provincial de sécurité de la circulation
- Application de la loi — motoneiges, véhicules tout-terrain, navigation
- Voies navigables et routes principales

Enquêtes

- Enquêtes criminelles
- Exploitation des enfants
- Escroquerie/crimes financiers
- Crime organisé
- Soutien aux enquêtes

Renseignements criminels

- Opérations secrètes
- Unité provinciale de lutte contre le terrorisme et les crimes haineux
- Analyse et information
- Renseignements criminels — opérations régionales

Équipes d'intervention spécialisées

- Services tactiques et aide médicale d'urgence
- Services d'aviation
- Unité canine
- Équipe d'intervention en cas d'urgence
- Négociation en situation de crise
- Unité tactique et de secours
- Recherche et récupération sous-marines
- Intervention en cas d'incident chimique en milieu urbain

Programme de police auxiliaire

Sécurité communautaire

Territoires non-incorporés en municipalités

Services policiers des Autochtones

Transitions vers l'O.P.P.

En 2021, la municipalité de Shelburne a fait la transition vers la Police provinciale de l'Ontario. Les municipalités de Dryden et de Callander ont demandé à la Police provinciale de leur fournir une proposition de contrat.

Coûts des services policiers de l'O.P.P.

Pour les municipalités auxquelles la Police provinciale fournit des services policiers, les données du Rapport d'information financière du ministère des Affaires municipales et du Logement indiquent que les coûts liés aux services de la Police provinciale représentent environ 10 pourcent du total des dépenses annuelles des municipalités.

* La Police provinciale facture aux municipalités la portion des postes de détachement et de soutien ainsi que des AFFD requise pour répondre à leurs demandes de service. ** Basé sur le coût estimatif des services policiers pour 2021. *** Ne comprend pas les crédits législatifs et est basé sur les chiffres effectifs pour 2020-2021. **** Montants recouvrés au titre des services policiers fournis aux municipalités dans le cadre d'un contrat de transition de +3 ans après la fusion.

NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

Servir notre province en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique.



NOS VALEURS

Servir avec
**FIERTÉ,
PROFESSIONNALISME
& HONNEUR**

Interagir avec
**RESPECT,
COMPASSION
& ÉQUITÉ**

Montrer la voie avec
**INTÉGRITÉ,
HONNÊTETÉ
& COURAGE**

Toujours dévoués aux choses justes à juste raison

AU SERVICE DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO EN REFLÉTANT SA VISION, SA MISSION, SES VALEURS

La prestation des services policiers de base et leur cadre infrastructurel et administratif sont conformes aux principes et exigences énoncés dans le *Règlement de l'Ontario 3/99, Caractère convenable et efficacité des services policiers* (Normes d'efficacité) pris en application de la *Loi sur les services policiers* (LSP).

La Police provinciale fournit des services policiers qui sont fondés sur les valeurs, sont efficaces et légitimes conformément à ces normes et aux exigences de la *Charte canadienne des droits et libertés* et du *Code des droits de la personne de l'Ontario*. Comme le prévoit la LSP, les responsabilités en matière de prestation de services policiers sont également dictées par les nouvelles lois, la jurisprudence et d'autres décisions judiciaires ainsi que par des normes et des lignes directrices.

En vertu de l'Entente sur les services policiers des Premières Nations de l'Ontario (ESPPNO), la Police provinciale assure l'administration des services policiers dans 18 Premières Nations (PN). Toujours sous l'ESPPNO, elle fournit des services policiers à deux PN dans le cadre d'accords d'ententes tripartites. Il y a en outre 22 PN qui ne relèvent pas de l'ESPPNO. La Police provinciale collabore avec le chef et le conseil de ces communautés pour identifier leurs besoins car elles sont desservies à travers les patrouilles régulières des détachements. La Police provinciale fournit également des services de soutien spécialisés, au besoin, à neuf services de police autogérés des PN.

L'ensemble des services, politiques, pratiques et processus ainsi que tous les programmes de la Police provinciale reflètent les principes et la philosophie de sa vision, sa mission et ses valeurs.

LES VALEURS de la Police provinciale sont le fondement culturel qui gouverne tous les comportements et les actions au quotidien. Elles représentent ses convictions et ce qu'elle fait pour mériter la confiance de l'Ontario.

LA MISSION, ancrée dans ses valeurs, réaffirme l'orientation collective de l'organisation, reflète les responsabilités qu'elle partage et les attentes de ses membres, de la collectivité, des parties prenantes et de ses partenaires.

LA VISION inspire la prestation de services policiers adéquats et efficaces sous un mandat aux aspects multiples et complexe. « **Collectivités sécuritaires** » englobe la prestation de services policiers à partir des détachements et le service policier de première ligne dans la plupart des municipalités, sur les routes, sentiers et voies navigables de l'Ontario.

En tant que service de police ayant un mandat provincial, la **Sûreté pour l'Ontario** comprend :

- La direction, la gestion et le maintien des programmes et services dans la province au nom du ministre du Solliciteur général. Cela inclut la direction de grandes opérations policières conjuguées établissant des partenariats avec des parties prenantes des secteurs de la justice et de l'application de la loi;
- La prestation d'un éventail varié de programmes et services et d'expertise en matière d'enquêtes criminelles et technique. Dans bien des cas, ils sont fournis conformément aux normes d'efficacité; ils s'adressent aux collectivités que dessert la Police provinciale et appuient aussi les corps de police municipaux, régionaux et des Premières Nations de l'Ontario, selon leurs besoins;
- Le déploiement des ressources sur la base des données probantes pour servir la province en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique.

Sous son mandat unique, la Police provinciale assume son rôle de leadership et de soutien en tant que partenaire fournissant des services essentiels qui assurent la sécurité et la sûreté de la population de l'Ontario.

PROGRESSION DANS LA VOIE STRATÉGIQUE

Le Plan stratégique 2020-2022 a identifié trois priorités pour la Police provinciale — son personnel, sa profession et ses collectivités. Le plan positionne la Police provinciale afin qu'elle puisse fournir le meilleur soutien possible à ses membres, être en phase avec les défis émergents, se moderniser pour répondre aux attentes de l'avenir et continuer d'œuvrer en partenariat avec les collectivités qu'elle dessert.

Ce plan, axé sur la vision, motivé par la mission et fondé sur les valeurs met l'accent sur les résultats à long terme. Des initiatives de changement ont été réalisées l'année dernière également dans le but de maintenir les services policiers critiques que fournit la Police provinciale et soutenir ses membres dans l'accomplissement dans cette tâche.

NOTRE PERSONNEL

Priorité : Une Police provinciale en forme et résiliente

Engagement : Nous nous efforcerons de soutenir tous nos membres afin qu'ils réalisent le meilleur d'eux mêmes professionnellement et au plan personnel.

Objectifs à long terme :

1. Notre personnel bénéficie du soutien nécessaire pour développer la résilience et les aptitudes requises afin de mitiger les exigences psychologiques et physiques du travail.
2. Des procédures, des politiques et des programmes durables et centrés sur l'individu qui soient justes, équitables, transparents et inclusifs.
3. Notre personnel jouit de l'estime des autres et possède les aptitudes essentielles à son travail.

Cinquante-huit pourcent des recommandations du Rapport du Comité indépendant d'examen de la Police provinciale de l'Ontario ont été mis en pratique tandis que se poursuit la mise en œuvre des recommandations restantes. Les recommandations portent sur l'établissement d'un environnement de travail plus sain et plus positif pour le personnel de la Police provinciale et visent à assurer que les membres du personnel, leurs familles ainsi que le personnel à la retraite de la Police provinciale puissent avoir accès à un large éventail de services de soutien.

50 bénévoles du soutien par les pairs ont reçu une formation, portant à 650 le nombre total de bénévoles. Le Programme de soutien par les pairs de la Police provinciale vise, à terme, à prévoir des bénévoles du soutien par les pairs sur chaque lieu de travail dans la province. Les membres des services de police municipaux et des Premières Nations ont aussi reçu cette formation.

PROGRESSION DANS LA VOIE STRATÉGIQUE

En 2021, l'Unité de l'équité et de l'inclusion (UEI) a fourni de la rétroaction consultative à divers secteurs d'activité de la Police provinciale sur les programmes, politiques et processus pour s'assurer que leur analyse se fasse dans une optique d'inclusion et d'équité. L'UEI a aussi finalisé le nouveau Plan d'action contre le racisme. Ce plan définit les objectifs de l'adoption d'une approche suivant les principes de lutte contre le racisme et la discrimination alors que l'organisation examine les processus et les pratiques pour s'assurer qu'ils reflètent les principes d'équité et de justice et favorisent une culture organisationnelle d'inclusion et d'appartenance. Les quatre objectifs clés du plan portent sur l'élaboration des compétences et des capacités d'équité, de diversité et d'inclusion à travers l'organisation, l'établissement d'une hiérarchie diversifiée à tous les niveaux, l'accent sur une culture d'inclusion en milieu de travail et le renforcement de l'engagement communautaire.

L'UEI a conçu et/ou animé plusieurs programmes et initiatives visant à promouvoir l'équité en milieu de travail ainsi qu'un sentiment d'appartenance et d'estime pour le personnel de la Police provinciale. Les exemples comprennent le Programme des champions de la diversité pour l'avancement professionnel pour les groupes sous-représentés aux postes de leadership dans la fonction publique de l'Ontario ainsi que des événements et des communications marquant les dates et les mois importants du point de vue religieux et culturel.

Un nouveau monument commémoratif dédié aux membres de la Police provinciale décédés par suicide a été érigé au Grand quartier général à Orillia. C'est le premier monument du genre au Canada et il accompagne un mur commémoratif du suicide qui reconnaît les décès « découlant des fonctions ». Il est le résultat d'un partenariat historique avec les familles dont les proches sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions et par suicide.

Un Programme de médecine du travail a démarré dans 16 détachements. Ce programme spécialisé vient combler les lacunes dans les processus existants concernant la maladie et les blessures, dont le retour au travail, le retrait et le rétablissement de l'usage de la force, la toxicomanie, l'aptitude au travail, la stigmatisation liée à la santé et les questions de confidentialité pour le personnel et l'organisation. Il est attendu que le programme sera déployé dans toute la province d'ici la fin de 2022.

Un nouveau Programme pour un milieu de travail respectueux, avisé par les membres, a été lancé ainsi que des politiques et processus comprenant un modèle de résolution des différends en milieu de travail éclairé par la voix du personnel et qui est conforme au *Code des droits de la personne de l'Ontario* et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

Établissement des Tables de participation des employés dans les régions et commandements. Les individus conviés à ces Tables ont partagé leurs vues et conseillé l'ESMT sur la santé en milieu de travail dans leurs régions et l'orientation proposée pour mettre en œuvre les recommandations.

Le personnel d'orientation aux soins a été recruté en 2021 pour soutenir les membres et faire en sorte qu'ils soient orientés vers les ressources et les moyens de soutien appropriés.

Le Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect, de l'inclusion et du leadership s'est assuré que les consultations croisées obligatoires, le soutien au mieux-être et les informations fassent partie des processus du Bureau des normes professionnelles afin de rendre plus accessible et déstigmatiser le recours aux services de santé mentale.

PROGRESSION DANS LA VOIE STRATÉGIQUE

NOTRE PROFESSION

- Priorité :** Une Police provinciale attentive et en évolution
- Engagement :** Nous allons équiper notre personnel afin que les Ontariens aient droit aux meilleurs services de police possibles.
- Objectifs à long terme :**
1. La mise au point de modèles modernes et alternatifs d'organisation du travail, de déploiement, d'opération et de la prestation de service pour répondre aux exigences et établir un juste équilibre entre les bénéfices opérationnels et le bien-être des employés.
 2. L'excellence soutenue au niveau des opérations en première ligne et des enquêtes et la concrétisation de toutes les opportunités d'accroître la coopération, l'échange d'informations et la prise de décisions.
 3. L'élaboration des programmes bénéficie de l'apport des données les plus complets; les systèmes et les procédures sont rationalisés et les meilleures efficacités possibles sont réalisées.

Le nouveau modèle de prestation des services en première ligne fondé sur les données probantes a fait des avancées en 2021. Ce modèle, avisé par les membres, confirmera le niveau approprié de dotation en personnel de première ligne pour chaque détachement dans la province tout en maintenant l'équilibre entre les exigences opérationnelles et la santé et le bien-être du personnel. La conception du modèle prend en considération des facteurs comme la charge de travail, la présence proactive, l'engagement communautaire et la disponibilité des agentes et agents.

Le cycle annuel d'évaluation des programmes stratégiques a été établi pour une responsabilisation accrue, pour amener l'organisation à mieux comprendre les investissements de la Police provinciale dans les activités de programme et pour assurer la pertinence des initiatives par rapport à la stratégie, la mission et les valeurs de l'organisation.

La phase I du projet de modernisation de la planification du travail a pris fin. La phase I comprenait l'élaboration et le déploiement, dans tous les détachements, d'un outil de planification centralisée du travail afin qu'il y ait plus de cohérence dans la planification du

travail. Près de 4 500 membres affectés aux différents détachements utilisent l'outil de planification du travail *MySchedule*.

Des stratégies ont été mises en œuvre, dont le changement des types d'interventions pour les demandes de service, le transfert des appels vers l'Unité du soutien aux services de première ligne et l'expansion du signalement en ligne, occasionnant la réaffectation de plus de 330 000 heures à la première ligne.

La collaboration interministérielle a permis l'achèvement de la construction et l'ouverture des installations de neuf détachements et de trois immeubles de partenariat municipal dans la province.

Un projet étalé sur plusieurs années a démarré pour moderniser le processus de la Police provinciale entourant les permis d'utilisation de logiciels et la migration vers la plateforme Microsoft 365 selon une configuration sûre et propre à la Police provinciale. Cette modernisation entraînera plus d'efficacité au Centre des données de la Police provinciale, renforcera la sécurité des données policières vitales et fournira de nouveaux outils qui amélioreront, d'une part, la

PROGRESSION DANS LA VOIE STRATÉGIQUE

collaboration entre les membres et, d'autre part, la productivité. Elle représente une évolution transformationnelle, passant du modèle de technologie informatique traditionnel et sur place à un système moderne de l'informatique dans les nuages et elle est en phase avec l'adoption de la Gestion des preuves numériques (GPN) par la province.

Le Système de transmission électronique des dossiers pour les affaires criminelles est une solution en ligne qui a été lancée dans 90 tribunaux, 21 services de police et 71 détachements de la Police provinciale. Ce système rend possible la transmission automatique d'informations vers les tribunaux à partir du système de gestion des données Niche de la Police provinciale et l'acheminement, vers le Système Niche, des documents émanant de la cour à la fin des procédures judiciaires.

En partenariat avec le ministère du Solliciteur général, la Police provinciale a accordé une attention soutenue aux questions liées à l'approvisionnement et aux contrats en vue de finaliser et de mettre en place le consortium sur la base du partage des frais pour le centre d'assistance technique conjoint du *Provincial Lawful Access Common Environment*. L'objectif du consortium est de faciliter l'émergence de méthodes d'interception licites à travers un modèle

durable et misant sur la collaboration qui entraînera d'importantes économies d'échelle et contribuera à la modernisation du secteur de la justice. Il est prévu que le centre d'assistance technique conjoint accueillera ses occupants en 2022/2023.

Un projet de création d'un calepin électronique pour les agentes et agents a démarré avec une validation de principe visant à en établir le mérite. Ce projet découle des idées innovatrices que les membres en première ligne avaient soumis pour moderniser la prise de notes en remplaçant le calepin traditionnel par une application installée sur un téléphone cellulaire ou un ordinateur. Le calepin électronique permettra aux agentes et agents en première ligne d'avoir un accès instantané et amélioré à plusieurs sources de données et de renseignements. Il sera intégré aux solutions technologiques policières existantes telles : MySchedule, la Répartition assistée par ordinateur (RAO), le Système de gestion des données Niche, le système de production de rapports sur les activités quotidiennes de la Police provinciale (DAR) et le système GIS d'information géographique. Il est prévu que le calepin électronique accroîtra l'efficacité et fournira des informations presque en temps réel dans la paume de la main.



PROGRESSION DANS LA VOIE STRATÉGIQUE

NOS COMMUNAUTÉS

- Priorité :** Une Police provinciale prête à collaborer et progressive
- Engagement :** Nous établissons des partenariats et tisserons des liens fondés sur une vision partagée de la sûreté et du bien-être.
- Objectifs à long terme :**
1. Les secteurs public et privé et les acteurs dans la communauté opèrent de manière coordonnée et deviennent de plus en plus efficaces dans l'échange d'informations et l'élaboration de solutions pour des résultats positifs.
 2. Une demande réduite d'interventions policières aux situations qui ne relèvent pas de la police ou qui sont de nature sociale alors que nous raffermissons et étendons des partenariats nouveaux et existants pour dégager des approches alternatives pour la prestation des services.
 3. Une approche inspirant la confiance et axée sur les victimes est intégrée dans les procédures, les politiques et les programmes.

La Police provinciale a élaboré un cadre de référence qui comprend des stratégies d'engagement et d'information communautaires pour appuyer l'intervention en première ligne en ce qu'il s'agit des infractions/incidents motivés par la haine/le préjugé.

Le programme de renvoi des appels de crise (RAC) a été étendu aux CCPP d'Orillia, North Bay et Thunder Bay en partenariat avec le ministère du Solliciteur général et l'Association canadienne pour la santé mentale. Des appels spécifiques provenant des membres du public qui font face à des difficultés liées à la santé mentale ou la dépendance peuvent être orientés vers des spécialistes de la santé mentale intégrés aux CCPP. En 2021, le programme RAC a traité plus de 900 appels desquels 179 ont permis d'éviter qu'un/e agent/e de la première ligne n'intervienne.

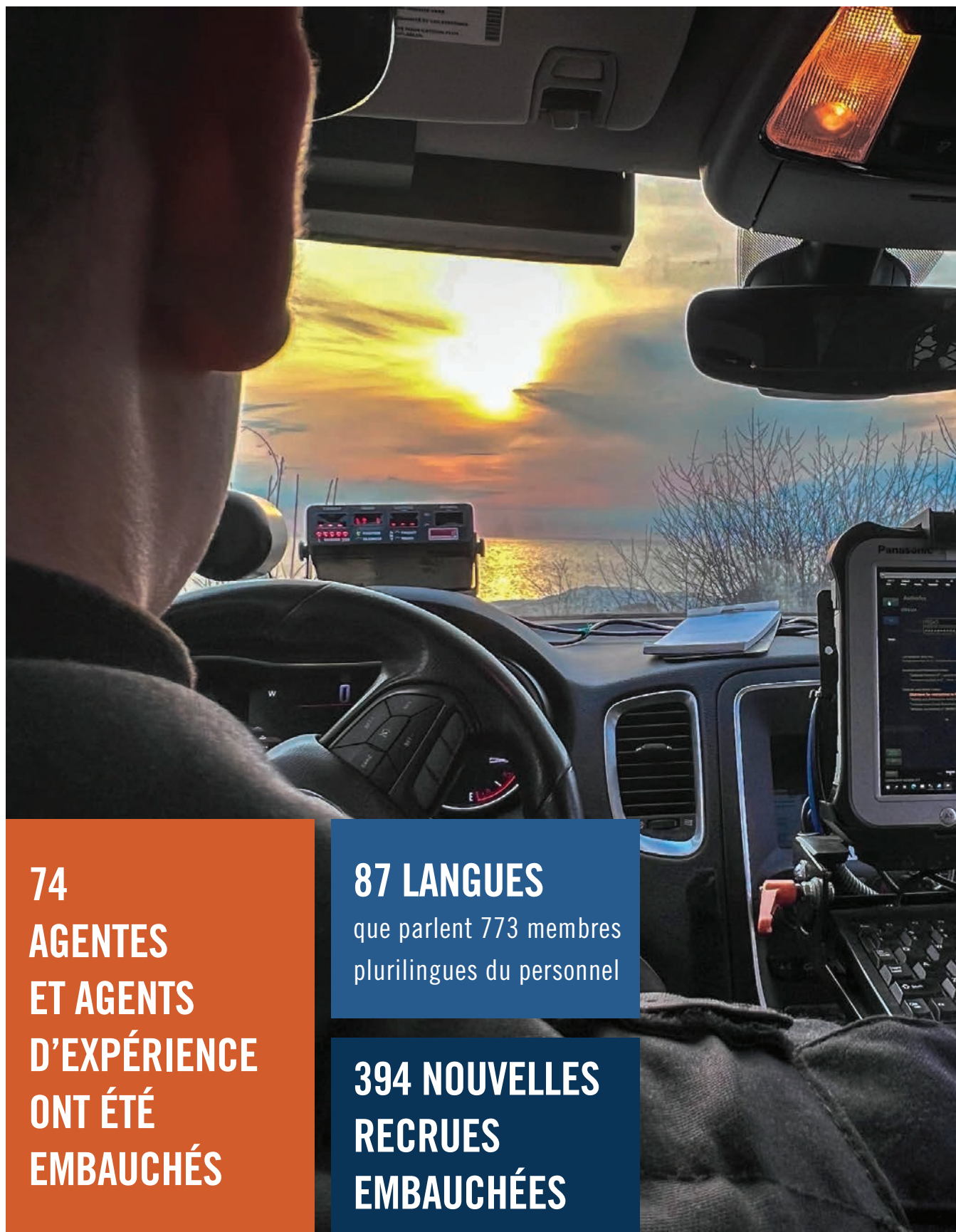
Les Comités régionaux d'examen concerté (CREC) sont demeurés actifs dans la province, avisant sur les méthodes les plus courantes pour une approche aux enquêtes qui tienne compte des traumatismes et soit axée sur les victimes. Les CREC ont identifié la nécessité de formation accrue comme étant un thème qui revient toujours. Par

conséquent, le cours de formation destiné aux enquêteurs/enquêteuses d'agression sexuelle a été remodelé dans une optique axée sur les victimes. La Police provinciale a aussi lancé le cours *Using a Trauma-Informed Approach*, que le personnel doit obligatoirement suivre.

En juin 2021, l'Équipe de l'approche axée sur les victimes (EAAV) a lancé un programme d'évaluation des besoins des victimes et le programme des spécialistes des victimes. Les données indiquent que les spécialistes des victimes ont eu près de 4 000 interactions avec les victimes/les survivantes et survivants/les membres des familles dans environ 611 cas entre juin 2021 et le 31 décembre 2021. Les victimes, survivantes/survivants et agents/agentes ont réagi très favorablement. La rétroaction en première ligne indique que le programme réoriente la charge de travail policière vers les enquêteurs/enquêteuses.

Le lancement du nouveau Registre national des délinquants sexuels (RNDS) en 2021 a établi avec succès la connexion entre le Registre des délinquants sexuels de l'Ontario et le RNDS grâce à la coopération entre la province et ses partenaires nationaux.





74
AGENTES
ET AGENTS
D'EXPÉRIENCE
ONT ÉTÉ
EMBAUCHÉS

87 LANGUES
que parlent 773 membres
plurilingues du personnel

394 NOUVELLES
RECRUES
EMBAUCHÉES

NOTRE EFFECTIF

PAR RANG ET PAR SEXE

Tableau 1-1

PERSONNEL POLICIER	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
Agent/e	945,66	3 278,45	53,00	4 277,11
Sergent/e	185,00	782,00	1,00	968,00
Sergent/e major	1,00	5,00	-	6,00
Sergent/e d'état-major	65,00	183,00	1,00	249,00
Inspecteur/inspectrice	35,00	120,00	1,00	156,00
Surintendant/e	14,00	25,00	-	39,00
Surintendant/e en chef	5,00	8,00	-	13,00
Sous-commissaire	1,00	2,00	-	3,00
Commissaire	-	1,00	-	1,00
Total — personnel policier	1 251,66 21,91 %	4 404,45 77,11 %	56,00 0,98 %	5 712,11 100,00 %

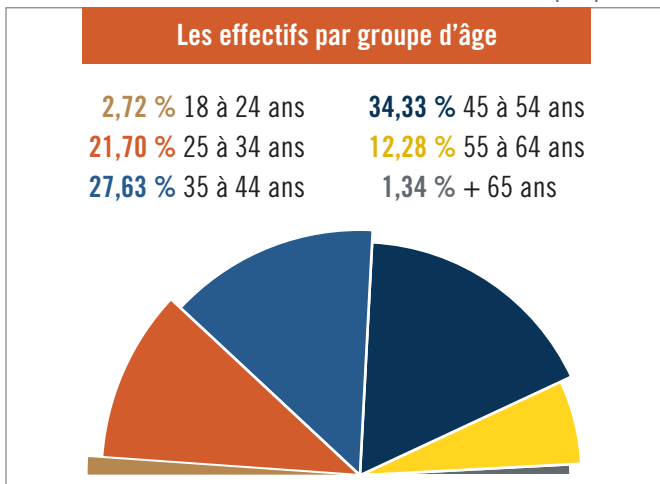
PERSONNEL CIVIL	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
Commandant/e provincial/e	1,00	-	-	1,00
Cadre	37,00	18,00	2,00	57,00
Non-cadre	1 618,56	866,31	51,67	2 536,54
Total — personnel civil	1 656,56 63,85 %	884,31 34,08 %	53,67 2,07 %	2 594,54 100,00 %

TOTAL GÉNÉRAL	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
	2 908,22 35,01 %	5 288,76 63,67 %	109,67 1,32 %	8 306,65 100,00 %

■ Femmes
■ Hommes
■ Non-précisé



Graphique 1-1



Graphique 1-2



HEURES DES SERVICES POLICIERS DE PREMIÈRE LIGNE*

Tableau 2-1

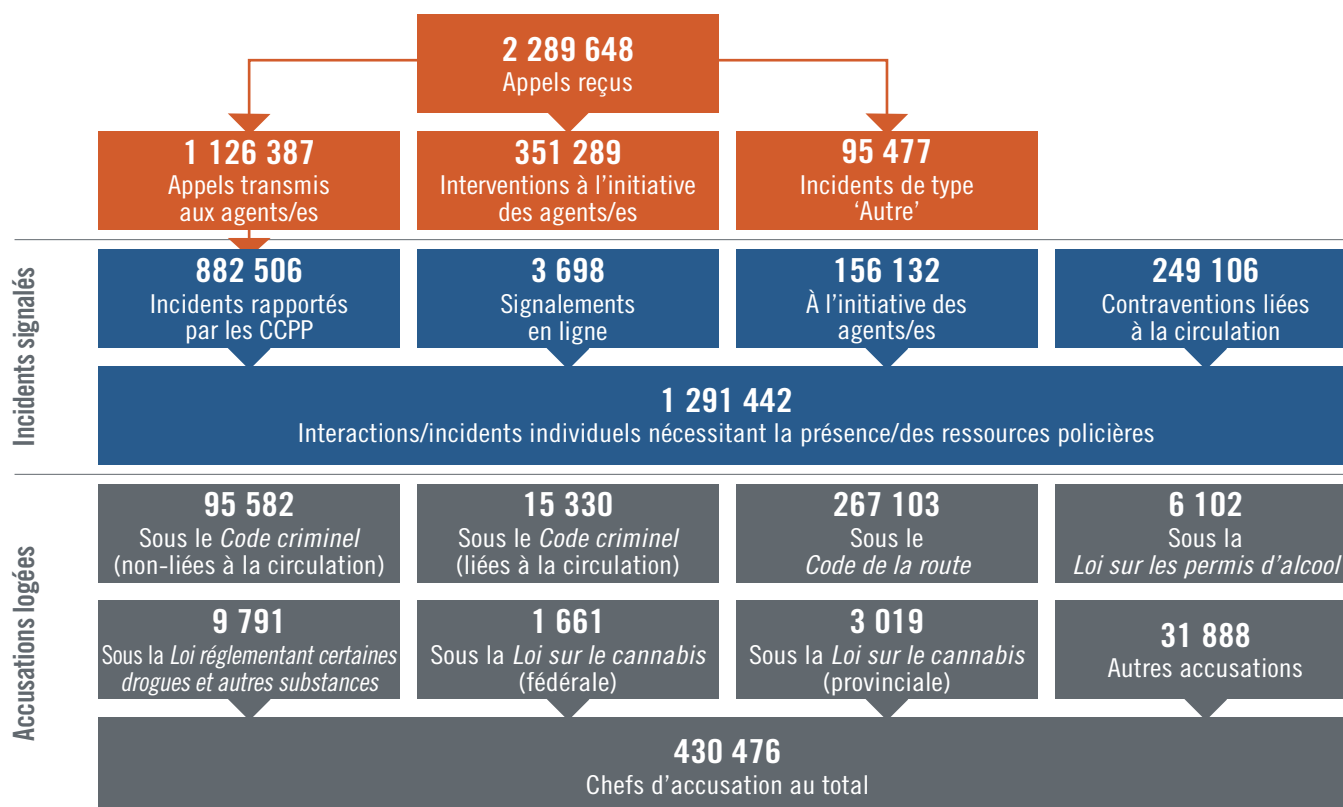
	2019	2020	2021
Administration	1 688 901,25	1 797 719,02	1 823 915,75
Fonctions dans les tribunaux	307 999,00	241 786,00	246 599,75
Enquêtes et application de la loi**	1 528 686,00	1 576 921,50	1 568 853,30
Autres lois fédérales et provinciales	253 224,00	285 672,75	289 283,45
Règlements municipaux	11 999,50	16 084,51	17 655,75
Soutien des unités opérationnelles et spécialisées	1 251 879,26	1 418 160,25	1 382 221,25
Patrouilles	819 765,00	975 353,51	899 738,51
Contrôle de la circulation et activités connexes	945 179,25	842 687,92	912 839,81
Formation	593 456,50	327 490,25	525 158,50
TOTAL***	7 401 089,76	7 481 875,71	7 666 266,07

* Ne comprend pas les heures de travail fournies par les membres des Premières Nations (ESPPNO), le personnel civil et les membres dont le rang est égal ou supérieur à celui de sergent d'état-major ainsi que ceux relevant du Grand quartier général. ** Code criminel, la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LDAS), autre; exclut la circulation.

*** Les heures non-groupées/inconnues ont été exclues des totaux.

NOTRE TRAVAIL EN CHIFFRES

Graphique 2-1





2 % PLUS
d'appels reçus
comparé à 2020

**ACCROISSEMENT
DE 4 %
COMPARÉ
À 2019**

LE PROFESSIONNALISME DANS LE SERVICE POLICIER

Le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) est chargé de la réception, la gestion et la supervision de toutes les plaintes du public concernant la police municipale, régionale et provinciale dans l'Ontario. En tant qu'organisme de surveillance indépendant et civil, le BDIEP veille à ce que le traitement des plaintes relatives à la police soit transparent, efficace et équitable tant pour le public que pour la police.

N'importe quel membre du public peut porter plainte contre un service de police et/ou un agent ou une agente de police auprès du BDIEP. La Police provinciale continue d'agir dans la responsabilité en sensibilisant le public par rapport à ses droits légaux en ce qui concerne le dépôt des plaintes.

PLAINTES DU PUBLIC

Tableau 3-1

	2019	2020	2021
Fondées	14	21	18
Rejetées par le BDIEP*	359	468	512
En cours	0	65	17
Règlement informel	78	76	129
Fermées — autre**	5	8	10
Non-fondées	85	74	120
Retirées	80	67	94
Avis d'audience***	5	6	6
Total des plaintes liées à la conduite	626	785	906
Fermées — service	17	12	38
Rejetées par le BPIED*	0	0	0
Retirées	2	1	1
En cours	0	1	0
Total des plaintes liées au service	19	14	39
Fermées — politique	8	4	4
Rejetées par le BDIEP*	0	2	0
Retirées	1	0	0
En cours	0	1	0
Total des plaintes liées aux questions de politique	9	7	4

* Les coordonnateurs des cas examinent la plainte pour déterminer si elle devrait être rejetée ou faire l'objet d'une enquête. En vertu des pouvoirs discrétionnaires que lui confère la loi, le BDIEP peut rejeter une plainte pour diverses raisons, notamment :

- La plainte relève d'une autre loi
- La plainte est frivole — elle est sans objet ou illusoire
- La plainte n'est pas dans l'intérêt public
- La plainte est déposée plus de six mois après l'incident.

** Cette catégorie correspond aux dossiers clos pour lesquels la suite donnée ne relève d'aucune autre catégorie. Il peut s'agir de plaintes visant un/e agent/e qui a pris sa retraite, de dossiers qui ont été fermés parce que la plainte est examinée dans le cadre d'un autre dossier ou encore de plaintes retirées avant leur évaluation initiale par le BDIEP.

*** Un avis d'audience est émis à la suite d'une plainte fondée ou de plaintes fondées et lorsque des mesures disciplinaires formelles sont recherchées. Cela comprend les cas où des accusations sont logées sous la Loi sur les services policiers.

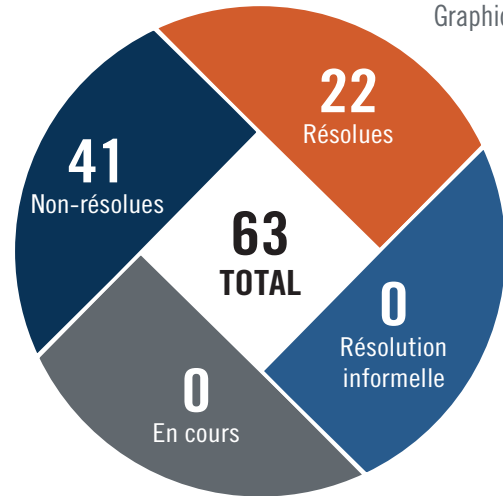
**** Cité par le public comme étant la raison de la plainte au BDIEP.

***** En 2021, le BDIEP a informé tous les chefs de police qu'il allait éponger un arriéré important de plaintes du public pour des besoins administratifs et à la suite de complications liées au personnel en raison de la pandémie de COVID-19. De plus, le volume de plaintes avait augmenté à cause des mesures et restrictions de santé publique liées à la COVID-19 (par ex. la distanciation sociale, les rassemblements etc.).

PROGRAMME DE RÈGLEMENT ANTICIPÉ

Le programme de règlement anticipé du BDIEP donne l'occasion aux plaignantes/plaignants et aux agentes/agents nommés dans une plainte de régler la plainte volontairement avant qu'elle ne soit formellement examinée conformément à la *Loi sur les services policiers*. Ce programme repose sur un processus volontaire et confidentiel par lequel les parties échangent leurs vues pour comprendre ce qui s'est produit, pour évoquer leurs préoccupations et pour participer de manière active au règlement.

Graphique 3-1



PLAINTES INTERNES

Non-fondées	17
Retirées	5
Résolution informelle	1
En cours	15
Fermées	11

97	Fondées
47	Mesures disciplinaires formelles
50	Mesures disciplinaires informelles

146
PLAINTES
INTERNES
AU TOTAL

PAR ORDRE D'IMPORTANCE, LES 10 PRINCIPALES ALLÉGATIONS CONTENUES DANS LES PLAINTES****

Le nombre total de plaintes concernant la conduite, les politiques et le service a augmenté de 28,6 % ***** comparé à la moyenne sur cinq ans.



LE RÈGLEMENT DE L'ONTARIO 58/16

COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS IDENTIFICATOIRES

DANS CERTAINES CIRCONSTANCES — 2021

Ce règlement s'applique à toute tentative d'un agent ou d'une agente de police de recueillir auprès d'un particulier des renseignements qui permettent de l'identifier si cette tentative a pour but:

- a) De se renseigner sur des infractions qui ont été ou pourraient être commises;
- b) De se renseigner sur des activités suspectes pour détecter des infractions;
- c) De recueillir des informations aux fins du renseignement.

Les renseignements indiqués ci-après pour 2021 sont conformes aux exigences de l'article 14 du Règlement.

Une analyse comparative a été effectuée à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête nationale auprès des ménages conformément à l'alinéa 14.(4).(1). En raison de la taille limitée des échantillons et de l'absence d'élément pertinent de comparaison géographique, l'analyse n'était pas suffisamment fiable pour établir de manière concluante si les tentatives de collecte ont été effectuées de façon disproportionnée auprès de particuliers sur la base de leur sexe, leur âge, leur appartenance à un groupe racialisé ou à une combinaison de ces groupes.

NOMBRE DE TENTATIVES DE COLLECTE AUPRÈS DE PARTICULIERS PERÇUS COMME ÉTANT :



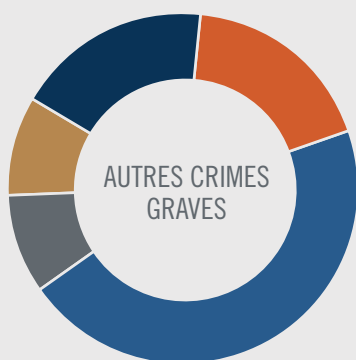
4

Femmes



7

Hommes



Graphique 4-1

1

Arabe

3

Noirs

1

Philippin

5

Blancs

1

Groupes racialisés multiples



Nombre de tentatives de collecte de renseignements identificatoires — renseignements identificatoires recueillis	10
Nombre de tentatives de collecte de renseignements identificatoires — aucun renseignement identificatoire recueilli	1
Nombre d'individus auprès desquels des renseignements identificatoires ont été recueillis	11
Nombre de fois où la disposition d'exemption a été invoquée	0
Nombre de fois où le particulier a refusé le document dans lequel la tentative était consignée	2
Exemption concernant la consignation de la tentative — pourrait compromettre la sécurité d'un particulier <i>{Alinéa 7 (2) a)}</i>	0

Détachements de la Police provinciale où il y a eu des tentatives de collecte :

Grey Bruce — 1
 Comté de Lanark — 1
 Comté de Leeds — 1
 Stormont, Dundas et Glengarry — 1
 Toronto — 7

Nombre de tentatives non conformes de collecte de renseignements identificatoires <i>{article 5 ou alinéa 9 (4) a)}</i>	1
Nombre de fois qu'un membre a été autorisé à accéder à des renseignements — le chef de police ou une personne désignée était satisfait que l'accès était nécessaire. <i>L'alinéa 9(10)(2)(iv) afin de dresser le rapport annuel visé au paragraphe 14 (1) ou le rapport requis aux termes de l'article 15</i>	1



L'EXCELLENCE DANS LA PRESTATION

LA LÉGITIMITÉ, LA PERTINENCE ET L'EFFICIENCE

Ce rapport annuel est une compilation de données et de renseignements qui permettent d'avoir une vue d'ensemble quantitative et qualitative de la Police provinciale. L'organisation évalue constamment et identifie les bonnes pratiques en ce qui concerne la mesure du rendement afin que les collectivités qu'elle dessert, les parties prenantes et ses membres soient toujours renseignés, responsabilisés et sensibilisés et qu'elle demeure toujours respectueuse de ses obligations en vertu de la loi.

La complexité de la mesure du rendement dans le secteur de l'application de la loi est bien connue. Dans l'ensemble du secteur, la présentation de l'information sur le rendement évolue rapidement pour être conforme aux attentes du public, pour tenir compte du changement en cours où l'accent passe de l'intervention à la prévention, pour démontrer au mieux l'intérêt pour les facteurs qui sont les causes profondes de la criminalité et pour prendre en compte les rôles et les obligations des partenaires communautaires non-policiers. Les indicateurs fournis ici complètent l'information qu'on trouve partout dans ce rapport qui démontre aussi la légitimité, la pertinence et l'efficacité tout en renforçant les comportements responsables et en mettant en perspective de manière éloquente comment la Police provinciale s'acquitte de sa mission en se fondant sur les valeurs.

À la Police provinciale, la légitimité se mesure par la conduite éthique des responsabilités policières, la confiance du public et des employés et une volonté partagée des collectivités à s'impliquer et à collaborer pour comprendre les enjeux et élaborer des solutions. Le déploiement optimal des ressources (humaines et financières) pour la prestation réussie des programmes et services fondés sur les données probantes, la collaboration et la prévention; la réalisation des objectifs à long-terme identifiés pour le changement stratégique ainsi que les initiatives opérationnelles et l'utilisation judicieuse des fonds publics servent, tous, à mesurer la pertinence et l'efficacité.

Certains indicateurs que contient ce rapport peuvent être le reflet de plus d'une caractéristique d'excellence. Les exigences de pertinence et d'efficacité qui servent à mesurer le rendement sont indiqués dans les Normes d'efficacité établies en vertu de la *Loi sur les services policiers*.

Les augmentations dans certaines catégories ne reflètent pas nécessairement une performance négative. Elles sont souvent le reflet du résultat des campagnes ciblées de sensibilisation et d'engagement dont l'objectif est d'accroître le signalement des infractions et en particulier celles qui sont toujours les moins signalées. De la même façon, les baisses peuvent être le résultat attendu de l'automatisation et/ou des modèles et programmes d'intervention qui misent sur la collaboration.

+ 1,3 MILLIONS D'ABONNEMENTS
sur nos comptes de
médias sociaux

+ 3 000 REQUÊTES
pour les Équipes d'intervention
en cas d'urgence en 2021

+ 560 BÉNÉVOLES
faisaient partie du Programme
de police auxiliaire en 2021

LEGITIMITÉ

- Le sondage de satisfaction communautaire est le principal outil de la Police provinciale pour mesurer la confiance du public. Des délais dans le processus d'évaluation et d'achat n'ont pas permis à la Police provinciale d'effectuer, une nouvelle fois, des sondages en 2021 et par conséquent, des résultats ne sont pas disponibles. La Police provinciale est heureuse d'annoncer que le sondage reprendra en 2022. De nouvelles approches pour la collecte d'informations et de nouveaux indicateurs de base amélioreront la capacité de mesurer la confiance du public.
- Environ 5 700 membres du personnel policier ont participé, comme lors des années précédentes, à une formation annuelle par modules comprenant l'intervention en situation de crise, la désescalade, l'usage de la force, une formation obligatoire sur les armes à feu, le secourisme, les armes à impulsions et le bon jugement.
- Les attentes par rapport à la performance fondée sur l'éthique et les valeurs de la fonction publique de l'Ontario et la Police provinciale ont été inculquées aux diplômés de trois classes de nouvelles recrues et trois classes d'agentes et agents d'expérience et quatre classes de bénévoles du programme de police auxiliaire.
- Le recours à l'usage de la force a eu lieu dans 0,12 % des interactions/incidents ayant nécessité la présence policière, une baisse par rapport à 2020 et un taux légèrement supérieur par rapport à 2019.
- Il y a eu onze collecte de renseignements en vertu du *Règlement de l'Ontario 58/16, Collecte de renseignements identificatoires dans certaines circonstances*, chiffre constant par rapport à 2019 et 2020.
- Au total, 0,07 % des interactions police/public ont abouti à une plainte du public auprès du Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) sur la conduite, les politiques et/ou le service. Le nombre total de plaintes a augmenté de 18 % par rapport à l'année précédente et 2 % des plaintes étaient étayées.
- Les protocoles ont été actualisés pour y inclure une approche axée sur les victimes/le traumatisme dans les cas d'infractions et d'incidents motivés par la haine/le préjugé.
- Le taux d'agressions sexuelles qualifiées de non-fondées à la Police provinciale était de 8,7 %, une baisse comparé à 2020 et 2019 lorsque le taux était de 9,0 % et 10,2 % respectivement.
- L'engagement et les consultations avec le Conseil de participation des jeunes Autochtones et le Conseil de participation des Autochtones se sont poursuivis; un processus formel visant à identifier des changements constructifs au service policier dans une optique adaptée à la culture.
- Le Plan d'action de la Police provinciale contre le racisme a été lancé. Il propose un cadre de référence pour favoriser et maintenir un milieu de travail inclusif, diversifié, équitable et accessible qui soit libre de toute discrimination et du harcèlement.
- Le Plan de la Police provinciale pour prévenir le harcèlement sexuel a été lancé en décembre 2021. Ce plan a été élaboré et mis en œuvre par un groupe de travail réunissant diverses perspectives couvrant l'ensemble de l'organisation; il réaffirme l'engagement de l'organisation en faveur d'un milieu de travail professionnel et respectueux.

La formation de sensibilisation aux Autochtones dispensée à +2 300 participants dont 671 recrues, 72 membres de la police auxiliaire, 66 agentes et agents d'expérience et +1 250 recrues du service de police municipal.

+242 000 pages consultées sur www.OPP.ca tandis que la population ontarienne signalait des infractions en ligne et faisait des demandes de vérification judiciaire, se renseignait sur l'emploi dans le service policier et repérait un détachement de la Police provinciale.

Quatre agentes sont devenues des pionnières du service policier, trois d'entre elles étant les premières maîtres-chiens et la quatrième est la toute première technicienne de l'élimination des explosifs.

LÉGITIMITÉ

- 87 langues, sans compter l'anglais : autant de langues dans lesquelles s'exprimaient 13,5 % des membres de la Police provinciale.
- La Police provinciale a participé à 59 des 77 tables d'intervention à travers l'Ontario, ce qui correspond aux deux dernières années quand la Police provinciale avait participé à plus de la moitié des tables dans la province.
- Des 38 programmes 'Échec au crime' qui existent dans l'Ontario, 20 opèrent en partenariat avec la Police provinciale, ce qui

correspond aux deux dernières années. Un important volume de renseignements obtenus dans l'Ontario découle de ce partenariat.

- Les comptes de la Police provinciale sur Twitter, Instagram et Facebook ont, avec plus de 1,3 millions d'adeptes, surpassé les chiffres précédents. Les pages de médias sociaux ont enregistré plus de 54 millions de visites.
- Les ordres de police de la Police provinciale, qui énoncent les politiques, les procédures, les directives et les orientations essentielles sont restés courants grâce aux révisions/actualisations mensuelles

PERTINENCE ET EFFICACITÉ

- 74 % des municipalités de l'Ontario ont bénéficié des services policiers pertinents et efficaces de la part de la Police provinciale.
- 2,29 millions d'appels ont été reçus aux Centres de communication de la Police provinciale, un accroissement de 7 % par rapport à 2020 et de 9 % par rapport à 2019.
- 85 % des appels aux Centres de communication de la Police provinciale ont été répondus en 12 secondes ou moins, ce qui est supérieur à la norme de la National Emergency Number Association (NENA) des États-Unis.
- 26 équipes de l'Unité canine ont appuyé les membres en première ligne dans les opérations de recherche et sauvetage, de traque des criminels, de recherche/détection des stupéfiants, de restes humains, d'armes à feu, d'explosifs et de preuves matérielles.
- Les Équipes d'intervention en cas d'urgence ont répondu à plus de 3 000 demandes de service.
 - Les négociateurs en situation de crise ont répondu à plus de 190 demandes de service à haut risque.
- La moyenne d'attente des agentes/agents à l'hôpital était de 1 heure 43 minutes pour les appréhensions sans consentement

sous la *Loi sur la santé mentale*, ce qui est conforme à la durée enregistrée lors des deux années précédentes.

- 54 % des détachements ont en place des ententes de transfert des soins avec des établissements de santé.
- Les agentes et agents de la Police provinciale ont effectué un contrôle routier chaque 85 secondes, pour un total de 373 360 contrôles routiers — une augmentation de 5 secondes par rapport à 2020 et 25 secondes par rapport à 2019.
- Les agentes et agents de la Police provinciale ont été dépêchés vers un événement lié à la circulation chaque 4 minutes, ce qui est constant par rapport aux deux années précédentes.
- Il y a eu un appel concernant une collision de véhicule motorisé chaque 7 minutes, ce qui a été constant par rapport à 2020 et moins fréquent qu'en 2019 par 2 minutes.
- Une demande d'assistance policière a été reçue chaque 5 minutes alors qu'en 2019 et 2020, une demande avait été reçue chaque 4 minutes.
- Un appel au sujet d'un danger lié à la circulation a été reçu chaque 9 minutes, ce qui a été conforme à 2020 et moins fréquent en 2019 par une minute.

PERTINENCE ET EFFICIENCE

- Les Centres de communication de la Police provinciale ont reçu 997 339 appels du service 9-1-1, une moyenne de 2 732 appels par jour.
- Les bénévoles du Programme de police auxiliaire — il y en a plus de 560 — ont consacré plus de 68 000 heures aux activités du programme, c'est-à-dire une moyenne de +121 heures par bénévole.
- La Police provinciale a répondu en moyenne chaque jour à 63 appels de service où la santé mentale était un facteur, 84 disputes familiales et 56 appels pour le service communautaire.
- La santé mentale était un facteur dans plus de 23 000 incidents, une augmentation par rapport à 2020 et 2019.
- 84 % des détachements disposaient d'une Équipe mobile d'intervention en cas de crise.
- + 116 millions de kilomètres enregistrés au total par les véhicules de la Police provinciale.
- Plus de 4 000 heures de vol enregistrées par les Services d'aviation de la Police provinciale.
- Les décès sur les routes et les collisions impliquant les véhicules utilitaires ont diminué par rapport à la période précédant la pandémie en partie en raison d'un accent soutenu sur les facteurs de causalité des décès et des blessures graves sur les routes ce, à travers des patrouilles ciblées et l'engagement, l'éducation et des initiatives d'application de la loi.
- Une attention soutenue sur la collaboration pour pouvoir générer des résultats positifs en première ligne a débouché sur le maintien de + 3 100 partenariats communautaires et la tenue de plus de 3 100 activités de mobilisation.
- Des efforts continus pour la réduction/la diversion des tâches administratives ainsi que les stratégies reposant sur la technologie ont permis de réaffecter plus de 330 000 heures de la première ligne vers des tâches opérationnelles plus prioritaires dans les collectivités.
- Des initiatives provinciales dirigées par la Police provinciale et axées sur la réduction de la criminalité et la victimisation ont été maintenues et ont produit les résultats suivants :
 - 64 victimes de la traite des personnes ont été extirpées de situations d'exploitation.
 - 211 enfants victimes d'actes criminels ont été identifiés et secourus.
 - + 241 millions de \$ en drogues ont été retirés des collectivités que dessert la Police provinciale.
 - + 82 millions de \$ en drogues ont été saisis suite à des mesures d'application de la loi contre le crime organisé.
 - + 4 millions de \$ en confiscations et + 63 millions de \$ en restrictions/saisies.
 - + 155 millions de \$ en cannabis illégal saisis.
 - + 354 000 \$ en tabac de contrebande saisis.
 - Une tendance à la hausse de la cybercriminalité avec un accroissement de 43 % par rapport à 2020 et 208 % comparé à 2019
 - 10 695 incidents qui impliquaient la fraude, un accroissement de 6,3 % par rapport à 2020 et 14,3 % comparé à 2019.
- En moyenne, chaque jour 365 transcriptions par saisie de données ont été effectuées par le personnel civil, une baisse anticipée de 144 par rapport à 2020 et 1 205 par rapport à 2019 à la suite de l'automatisation du système de gestion des documents.
- En 2021, le coût moyen par propriété pour les services policiers que fournit la Police provinciale était de 355 \$, une légère baisse par rapport à 2020, ce qui est conforme aux deux années précédentes. Bien que le coût par ménage n'ait pas augmenté, le nombre de propriétés a augmenté de 1,82 % en 2020 et 0,91 % en 2019. Au total, cela représente plus de 20 000 ménages supplémentaires dans les municipalités que dessert la Police provinciale.
- Les prévisions pour le budget de fonctionnement et d'immobilisations 2021/2022 se chiffraient à 1 332 375 600 \$.

OPTIMISATION DES RESSOURCES

AMÉLIORATION CONTINUE

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario (BVG0) avait identifié la Police provinciale comme une candidate pour un audit de l'optimisation des ressources en 2021. Les objectifs de l'audit étaient d'évaluer si la Police provinciale dispose de systèmes et d'un processus efficaces pour protéger la population ontarienne, pour assurer des services policiers efficaces et conformes aux principales exigences de la loi et des politiques dans la province et les municipalités et pour mesurer l'efficacité des services policiers que fournit la Police provinciale et en faire état dans un rapport public.

En décembre 2021, le BVGO a rendu public le rapport intitulé *Audit de l'optimisation des ressources : Police provinciale de l'Ontario* qui contient 15 recommandations et un total de 34 mesures à prendre. Parmi, 14 recommandations et 33 mesures à prendre concernaient exclusivement la Police provinciale. Les thèmes se rapportaient notamment au déploiement du personnel, à la planification des quarts de travail, aux initiatives touchant la santé en milieu de travail, aux objectifs du service policier proactif, aux heures de patrouille, aux objectifs pour le temps de réponse, aux taux de résolution, aux rapports de la Commission des services policiers et aux processus internes de responsabilisation.

Des groupes de travail employant un processus compréhensif de gestion des projets ont été constitués pour chaque recommandation. La plupart des recommandations s'accompagnent d'un délai de réalisation de deux ans. Les groupes de travail se réunissent régulièrement et soumettent des rapports d'étape trimestriels au ministre du Solliciteur général.

La Police provinciale s'est engagée en faveur de l'amélioration continue et a favorablement accueilli les recommandations contenues dans le rapport du BVGO. Les mesures que la Police provinciale compte prendre suite aux recommandations seront, le cas échéant, élaborées en consultation avec l'*Ontario Provincial Police Association*, les parties prenantes et les collectivités que dessert la Police provinciale.

APPELS À LA JUSTICE

La Police provinciale est restée résolument attachée à sa réponse à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) et cet engagement est devenu une priorité organisationnelle en 2021.

Réclamer notre pouvoir et notre place : Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a été rendu public le 3 juin 2019 et l'enquête a clôturé ses travaux le 30 juin 2019. Le rapport final était assorti de 231 Appels à la justice.

Une équipe FFADA instituée au sein du Bureau des services policiers des Autochtones en 2020 assure la responsabilité et la supervision de la mise en œuvre des Appels à la justice.

L'ÉQUIPE FFADA

Le mandat actuel de l'Équipe FFADA est axé sur l'élaboration, l'expansion et la réalisation d'initiatives, d'activités, d'actions et de politiques qui répondent aux Appels à la justice et aux autres recommandations.

L'Équipe FFADA est constituée de membres qui ont de l'expertise dans les domaines tels que les enquêtes, la recherche, la politique d'entreprise, la rédaction des rapports, l'histoire de l'organisation, la communication et le soutien administratif.

L'équipe a pour responsabilités :

- La collaboration à tous les niveaux de la Police Provinciale de sorte que l'organisation soit réceptive et responsable.
- Le soutien aux experts en la matière dans leurs secteurs d'activité pour qu'ils développent des plans d'action et facilitent l'engagement, la collaboration et la communication internes et externes de manière soutenue.
- Le dialogue avec les Conseils de participation des Autochtones et d'autres experts en la matière pour analyser, planifier, concevoir et évaluer les initiatives, activités, actions et politiques pertinentes de la Police provinciale.
- La collaboration avec les Unités d'information et de liaison pour

les familles, instances de la Division de la justice pour les Autochtones du ministère du Procureur général, dans le but de fournir des informations aux survivantes et survivants ainsi qu'aux familles des Autochtones disparus et assassinés.

L'Équipe FFADA a identifié les priorités suivantes pour l'avenir :

- Un engagement accru auprès des survivantes et survivants, des familles affectées et des membres des communautés des FFADA ainsi que les personnes 2SLGBTQIA+ (bi spirituelles, lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuées et asexuelles + d'autres identités) (référence courante : 2SLGBTQ+).
- L'évaluation autant des stratégies en place que des nouvelles stratégies en recueillant et en analysant la rétroaction venant des personnes affectées de manière à satisfaire les besoins des communautés et à apporter des améliorations continues à travers l'organisation.
- Des rapports publics sur les progrès qu'accomplit la Police provinciale en réponse aux Appels à la justice. Consulter www.opp.ca pour des renseignements complémentaires.
- L'intégration de l'information et des recommandations que contiennent les nombreux autres rapports relatifs à la sécurité des populations autochtones.

LA PRÉPARATION À L'INTERVENTION EN CAS D'INCIDENT CRITIQUE

Le Cadre de référence de la Police provinciale pour la préparation des services policiers en cas d'incident critique concernant les Autochtones sert de guide à l'intervention policière dans des situations de conflit. Il s'applique aux événements majeurs et incidents critiques qui impliquent tant les Autochtones que les non-Autochtones. Le cadre de référence prévoit une approche avisée et flexible pour la résolution des conflits et la gestion des crises. Il comporte une philosophie de service policier axée sur la collectivité, établit la cohérence et répond aux exigences des services policiers de base et aux responsabilités prévues dans la loi et la *common law*.

Intégré en tant que politique essentielle, le Cadre de référence représente l'engagement de l'organisation pour une réponse cohérente et professionnelle aux événements majeurs et aux incidents critiques. Le cadre de référence propose une approche caractérisée par le dialogue ouvert, la transparence et le développement des rapports de manière à être réceptif et respectueux de la culture. La formation obligatoire et l'inclusion du Cadre de référence dans la planification opérationnelle reflètent l'engagement de l'organisation pour que l'approche que prône le Cadre de référence soit viable et compatible avec les autres procédures opérationnelles normalisées. L'année dernière, la Police provinciale a aidé à dispenser des cours de formation sur l'approche du Cadre de référence à 44 agentes et agents de liaison nouvellement recrutés. Ils appartenaient à dix organismes externes.

Prône une approche
opérationnellement viable,
avisée et flexible pour
la résolution des conflits
et la gestion des
crises de manière cohérente.

Démontre l'accommodement et le
respect réciproque des différences,
des prises de position et des intérêts
des communautés autochtones
et non-autochtones concernées
et la Police provinciale.

Encourage et
établit des
stratégies qui minimisent,
le plus possible, l'usage de la force.

Le Cadre
de référence
utilisé dans 323
incidents
en 2021



LE CADRE DE RÉFÉRENCE

Le Cadre de référence de la Police provinciale définit des objectifs précis pour préserver la paix, prévenir les infractions et appliquer la loi d'une manière neutre qui respecte et protège les droits de toutes les parties concernées.

Le Rapport de la commission d'enquête sur Ipperwash (2007) avait déclaré que le Cadre de référence constitue une « pratique d'excellence » et avait recommandé que la Police provinciale prépare des rapports annuellement et les rend publics. Les rapports annuels fournissent des exemples démontrant de quelle manière le Cadre de référence a été utilisé et un résumé chiffré de son utilisation durant l'année précédente. Les rapports publiés annuellement sont disponibles sur www.opp.ca.



**57 %
plus
d'engagement
depuis 2019**

**MANIFESTATIONS
261
INTERVENTIONS
EN 2021**

RELATIONS DE CONFIANCE

L'Équipe provinciale de liaison (EPL) de la Police provinciale établit et maintient des lignes de communication ouvertes et transparentes avec toutes les parties prenantes que les événements majeurs ou incidents critiques pourraient affecter directement ou indirectement. Les membres de l'EPL œuvrent pour forger des relations de confiance, de compréhension mutuelle et de respect.

Tout au long de la pandémie de COVID-19, l'EPL a joué un rôle de premier plan dans les campagnes de sensibilisation auprès des Premières Nations. L'équipe a été et demeure engagée auprès de plus de 100 Premières Nations qui ont connu des restrictions d'accès à leurs communautés d'une manière ou d'une autre durant la pandémie.

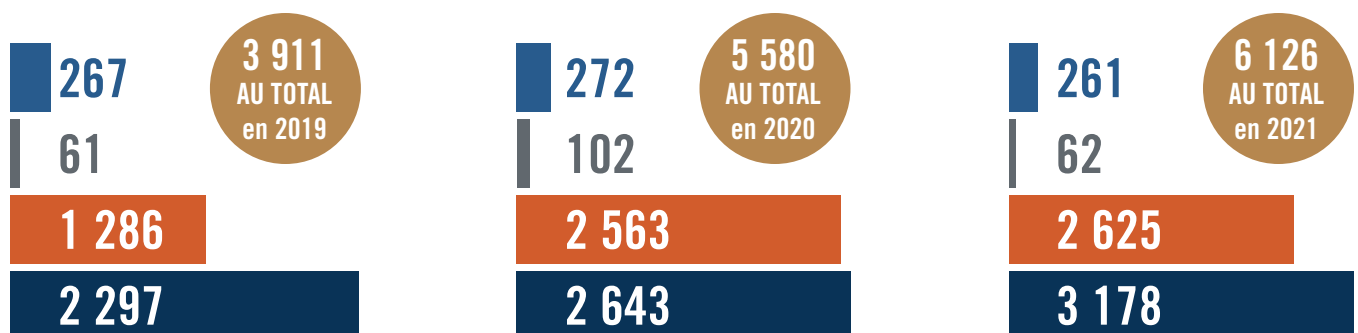
Les membres de l'EPL ont, durant l'année 2021, consacré beaucoup de temps à intervenir dans des conflits contextuels liés aux restrictions en matière de santé publique, dont des manifestations visant à exprimer le mécontentement à l'égard des mesures d'urgence liées à la pandémie de COVID-19. À la suite d'un accroissement rapide du taux de transmission de la COVID-19 et ses variantes au printemps 2021, le gouvernement de l'Ontario avait annoncé un renforcement des mesures de sécurité publique, y compris des restrictions sur les déplacements. Conséquemment, les membres de l'EPL avaient été déployés aux passages à niveau interprovinciaux et aux points d'accès provinciaux pour assurer la liaison avec les détachements, les automobilistes et d'autres parties prenantes affectées.

De plus, les membres de l'EPL ont continué à aider dans des situations litigieuses, ont veillé au respect des principes du Cadre de référence et ont agi en tant que liaison avisée auprès des services de police partenaires de sorte que la conscience situationnelle puisse prévaloir et que les impacts potentiels puissent être identifiés.

Au cours des dernières années, la charge de travail globale du programme EPL a augmenté. Il est prévu que cette tendance se maintiendra en raison d'une prévalence accrue de conflits contextuels aussi bien qu'un investissement plus soutenu de l'organisation et une plus grande dépendance de sa part sur le soutien spécialisé et l'assistance que fournissent les membres de l'EPL.

L'ENGAGEMENT DE L'EPL

Graphique 5-1



■ MANIFESTATIONS

■ INCIDENTS CRITIQUES
CONCERNANT LES AUTOCHTONES

■ SENSIBILISATION
COMMUNAUTAIRE

■ SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE SOUTIEN
AUX DÉTACHEMENTS/SERVICES DE POLICE

LA PERSÉVÉRANCE JUSQU'AU BOUT

L'incroyable dénouement d'un appel de recherche et de sauvetage concernant un garçonnet de trois ans qui était porté disparu a été sans conteste l'une des plus belles réussites de 2021. Un appel reçu dans l'est de l'Ontario en mars faisait état d'un petit garçon qui s'était éloigné tout seul d'un chalet privé.

La Police provinciale avait lancé une opération de recherche au sol en déployant 100 agentes, agents et bénévoles. La mission de sauvetage comprenait aussi deux hélicoptères, quatre unités canines, des SATP et une équipe de recherche et récupération sous-marines.

La zone de recherche couvrait des lacs, des marécages, des digues de castor et des falaises abruptes. Les statistiques avaient eu leur mot à dire dans le plan de recherche et elles prédisaient qu'un garçonnet de trois ans pouvait parcourir 1,2 kilomètres au maximum.

Pendant 75 heures, les équipes n'ont jamais baissé les bras et l'enfant a été finalement repéré à 980 mètres de là où il avait été porté disparu.

**« Ces équipes méritent
tous nos éloges pour
leurs efforts inlassables et
leur persévérance alors que le temps
ne leur faisait aucun cadeau. »**

(grand-père de l'enfant)

« **Nous ne savons par où commencer pour exprimer ce que nous
ressentons en tenant dans nos bras notre fils si brave, si résilient.**

Toute notre famille élargie éprouve une joie indescriptible après ce qui est indéniablement la pire expérience de notre vie.

Nous avons pu retrouver notre fils grâce au dévouement sans relâche et à la persévérance
des équipes de recherche et de sauvetage terrestre, aérienne et marine de la Police provinciale
et des efforts infatigables des chercheurs, membres du service d'incendie et personnel paramédical bénévoles. »

(mère de l'enfant)







LE PROGRAMME PROVINCIAL DE REMORQUAGE

Pendant des années, la criminalité s'est accentuée dans l'industrie du remorquage. L'étendue de l'activité criminelle et de la violence constituait une menace pour les membres de l'industrie du remorquage, les agentes et agents de police, les partenaires de la sécurité de la circulation et le grand public.

En 2021, le gouvernement de l'Ontario a institué un Groupe d'étude de l'Ontario sur le secteur du remorquage des véhicules pour améliorer la surveillance provinciale sur l'industrie du remorquage. Le Groupe d'étude a eu des consultations avec l'industrie, les consommateurs, le secteur de l'assurance automobile, les autorités municipales et les organismes d'application de la loi dans le sillage des préoccupations exprimées.

L'année dernière, la Police provinciale a établi un partenariat avec le Groupe d'étude de l'Ontario sur le secteur du remorquage des véhicules, instance multi-institutionnelle sous la direction du ministère des Transports de l'Ontario. Ce groupe d'étude sur le secteur du remorquage avait été établi (par le gouvernement de l'Ontario) pour améliorer la surveillance provinciale sur l'industrie du remorquage et mettre au point un modèle réglementaire qui renforcera la sécurité et l'application de la loi, apportera plus d'éclairage sur la protection qui existe pour les consommateurs, améliorera les normes dans l'industrie et examinera des sanctions plus sévères à l'encontre des contrevenants. C'est une autre mesure visant à atténuer les actes de violence et de vandalisme et les activités frauduleuses qui ont augmenté sur les routes de l'Ontario.

La Police provinciale joue un rôle important au sein du Groupe d'étude en ce qui concerne, notamment:

- L'établissement d'un cadre réglementaire/législatif et d'un modèle stratégique d'application de la loi axé sur le renseignement. L'objectif est d'assurer une surveillance appropriée du secteur

du remorquage et de l'entreposage en collaboration avec les partenaires de la sûreté publique.

- Le leadership pour ce qui est des composantes de la stratégie se rapportant aux enquêtes axées sur les renseignements et à l'application de la loi.
- La responsabilité opérationnelle et l'application de la loi s'agissant d'un projet pilote introduisant des zones de dépannage sur certains tronçons d'autoroute dans la Région du grand Toronto (RGT).

Alors que le Groupe d'étude se penche sur les options, dont un système de permis et la réglementation dans l'industrie du remorquage, les partenariats stratégiques et des solutions faisant appel à la technologie, la Police provinciale a lancé son propre Programme provincial de remorquage. Ce programme a pour objectif d'atténuer certaines difficultés qui ont été identifiées en alignant les secteurs de la sécurité de la circulation et de la lutte contre la criminalité pour aborder les problèmes par une approche axée sur les renseignements qui mise sur l'éducation, l'application de la loi, les enquêtes et la sécurité publique.

EN 2021, LA POLICE PROVINCIALE A, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU SERVICE POLICIER, ÉTABLI :

Une opération policière conjuguée (OPC) sous la direction de la Police provinciale connue comme le Projet de lutte contre le crime organisé dans l'industrie du remorquage des véhicules. L'OPC est chargée d'identifier, de perturber et de démanteler les réseaux criminels responsables d'activités criminelles/frauduleuses de haut niveau dans l'industrie. Elle mène des enquêtes criminelles proactives et épaula les services de police lorsqu'ils logent des accusations contre les responsables d'infractions graves dans l'industrie. La Police provinciale continue d'appliquer les lois relatives à la sécurité publique, d'enquêter sur la criminalité et de soutenir les politiques, protocoles et initiatives afin de mieux renseigner tous les usagers de la route quant à leurs droits dans l'éventualité où leurs véhicules nécessitent un remorquage sur la route.

DÉCLARATION DES COLLISIONS

AVEC EN TÊTE LA SÉCURITÉ

Les Centres de déclaration des collisions (CDC) représentent une solution bienvenue pour les membres du public qui doivent rapporter une collision de véhicule automobile. Les CDC permettent au public de rapporter une collision à la police dans un emplacement séparé. Cet arrangement réduit les embouteillages sur les routes et le risque de collisions secondaires tout en accroissant l'engagement aux détachements et la disponibilité des agentes et agents en première ligne pour répondre aux demandes de service.

En 2021, la Police provinciale a procédé à l'ouverture de neuf CDC supplémentaires, portant le nombre de CDC dans la province à 22. Les CDC se trouvent aux détachements de la Police provinciale :

- À Collingwood
- Au comté de Haldimand
- À Hawkesbury
- Au comté de Huron
- À Lennox-Addington
- À Nottawasaga
- À Stormont Dundas et Glengarry
- À Upper Ottawa Valley
- Au comté de Wellington

Les CDC aident dans la déclaration des collisions sauf dans les situations suivantes :

- Il y a un/des décès ou des blessures nécessitant le transfert vers un centre hospitalier
- Un conducteur/une conductrice n'est pas demeuré/e sur le lieu de la collision
- Des véhicules transportant une cargaison dangereuse
- Des activités criminelles présumées (conduite avec facultés affaiblies, véhicule volé)
- Un conducteur/une conductrice refusant de participer à l'échange obligatoire d'informations
- Des véhicules municipaux, provinciaux ou fédéraux
- Des dommages aux installations/biens sur l'autoroute ou aux biens privés
- Implique un/e cycliste, un piéton ou une piétonne

DE TOUTES LES COLLISIONS AUTOMOBILES
dans la province en 2021, 19,5 % ont été déclarées à un CDC.



**ENVIRON
54 900
HEURES**

réaffectées vers la
première ligne
grâce aux CDC.

AUGMENTATION

DE 35 % des collisions
déclarées aux CDC en 2021
par rapport à 2020.

Grâce aux CDC : économie de

**2,4 HEURES EN
PREMIÈRE LIGNE**

par collision.



JUILLET
a été le mois le plus
chargé en volume
d'appels 9-1-1

+ 950
AIGUILLAGES
OU SUIVIS
EFFECTUÉS

AVANCEMENTS DANS LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

LE PROGRAMME RAC SOUTIENT LA POPULATION ONTARIENNE TOUT EN RÉAFFECTANT LES RESSOURCES POLICIÈRES

La Police provinciale a maintenu son engagement auprès de ses partenaires communautaires de la santé mentale et de la dépendance ainsi que des personnes ayant une expérience vécue pour mettre au point, améliorer, étendre et perfectionner les programmes et services visant à soutenir les individus et les familles qui vivent avec des troubles de santé mentale et l'usage de substances psychoactives. Grâce au programme Renvoi des appels de crise (RAC), un programme innovant, des membres du personnel d'intervention en cas de crise de santé mentale et de la dépendance sont postés aux CCPP et peuvent répondre aux appels venant d'individus passant par une situation de crise. Lorsque la personne qui appelle consent à parler au personnel d'intervention en cas de crise, elle reçoit du soutien et des ressources lui sont proposées au téléphone, réduisant, bien souvent, la nécessité d'une intervention policière.

Suite au succès qu'a connu un projet pilote lancé au CCPP de London en 2020, la Police provinciale a étendu son Programme RAC à trois autres CCPP en 2021. Le personnel formé à l'intervention en cas de crise est désormais posté aux quatre CCPP : ceux de London, Orillia, North Bay et Thunder Bay.

En 2021, le Programme RAC a répondu à plus de 900 appels de service, dont 179 étaient des renvois, éliminant ainsi la nécessité qu'une agente ou un agent soit dépêché. Ces appels concernaient des questions comme l'itinérance, la chagrin, la dépendance et le soutien familial.

Par ailleurs, les renvois d'appels de crise ont occasionné plus de 950 aiguillages dont s'est chargée l'Association canadienne pour la santé mentale durant l'année 2021.

LES STRATÉGIES REPOSANT SUR LA TECHNOLOGIE AUGMENTENT L'EFFICIENCE EN PREMIÈRE LIGNE

Plus de 330 000 heures de la première ligne ont été réaffectées en 2021 grâce à un ensemble de stratégies reposant sur la technologie. Ces stratégies sont axées sur l'intervention, le redéploiement, la réduction et l'automatisation dans le but d'accroître l'efficacité en première ligne. Les stratégies que la Police provinciale a déployées comprennent le changement par rapport à l'intervention pour certains appels 9-1-1 non-urgents (par ex. les appels involontaires), l'acheminement d'un plus grand nombre de types d'appels vers l'Unité du soutien aux services de première ligne, la réduction du nombre d'appels non-urgents grâce à la relance et l'expansion du Signalement en ligne, l'automatisation totale ou partielle de certains événements mineurs, non-criminels dans le Système de gestion des données Niche, et le lancement ainsi que l'expansion du Programme RAC aux CCPP.

+ 330 000 HEURES DE LA PREMIÈRE LIGNE

réaffectées pour plus d'efficacité.

2 732 APPELS 9-1-1 REÇUS

en moyenne par les CCPP chaque jour.

AVANCEMENTS DANS LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

ÉTAT DE PRÉPARATION DU 9-1-1 PG, MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS RADIO

S'appuyant sur le travail qu'entreprend le Projet de modernisation des communications (PMC), la Police provinciale a démarré plusieurs projets visant à améliorer le service et le soutien aux membres du public, au personnel des CCPP et aux agentes et agents à travers l'Ontario. La réalisation de certaines de ces initiatives se fait en prévision du passage au service 9-1-1 de prochaine génération (9-1-1 PG) à l'échelle nationale bientôt.

En 2013, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) avait annoncé que le service 9-1-1 PG remplacerait le système 9-1-1 couramment utilisé à travers le Canada. Les compagnies de téléphone avaient été mandatées d'actualiser leurs réseaux afin de fournir à l'avenir le service 9-1-1 PG; pour la Police provinciale, ce projet rendait nécessaire des changements infrastructurels conséquents aux CCPP.

La Police provinciale est un leader national concernant l'adoption et la mise en œuvre du système 9-1-1 PG et elle a consacré des ressources pour assurer la sûreté et la sécurité du nouveau réseau. Participant à un essai pancanadien pour aider à développer et à mettre à l'épreuve le réseau et l'infrastructure, la Police provinciale a réceptionné, avec l'aide du fournisseur, le premier appel de service sur le système 9-1-1 PG au Canada et a, en collaboration avec les partenaires, participé avec succès au premier transfert d'appel sur le système 9-1-1 PG dans le pays. La capacité d'effectuer le transfert d'un appel 9-1-1 PG d'un bout à l'autre du Canada est une étape historique dans la démarche visant à améliorer la sécurité publique.

RÉSEAU DE RADIOCOMMUNICATIONS POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (RRSP)

Tout au long de 2021 et dans le cadre d'une mise à niveau du RRSP à l'échelle de la province, la Police provinciale a persévéré dans la voie de l'avancement de la technologie et des ressources de radiocommunications pour ses membres. Lorsqu'il sera prêt, ce projet d'infrastructure à facettes multiples aidera à améliorer la couverture et l'interopérabilité de la radiocommunication grâce à des dispositifs cryptés munis de la technologie GPS. Les radios portatives plus fiables, qui renforceront la sécurité des agentes/agents et du public, seront d'un apport à la première ligne.

LA FORMATION SUR LE RRSP A DÉBUTÉ

en mai 2021 pour le détachement d'Essex et a depuis été étendue aux détachements de Chatham-Kent, Lambton, Norfolk, Oxford et Middlesex. 87 % des agentes et agents de ces détachements ont reçu la formation sur la radiocommunication.

UNE ÉQUIPE DES PROJETS STRATÉGIQUES (EPS) POUR ORIENTER L'INNOVATION

La Police provinciale a officialisé une équipe des projets stratégiques pour apporter plus de cohérence et d'efficacité dans la conception d'applications et pour s'assurer que les solutions d'entreprise nouvellement identifiées, conçues et réalisées reflètent les suggestions émanant de la première ligne. Avec un accent particulier sur la gouvernance des données et de la technologie de l'information, l'EPS cherche à accorder la priorité aux individus, processus et technologies ainsi qu'à la sécurité qui sont derrière les décisions fondées sur les données.

AVANCEMENTS DANS LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

LA SÛRETÉ EN TROIS MOTS

Une application mobile que la Police provinciale a déployée pour la première fois vers la fin de 2020 a continué d'être utile. Durant la première année complète de son usage, l'application **what3words** a aidé le personnel à la communication de la Police provinciale à localiser avec précision des individus ayant besoin d'assistance et ne sachant pas avec certitude où ils se trouvaient.

L'application, qui assigne un code unique à trois mots à chaque espace mesurant trois mètres carrés n'importe où sur la planète, permet de localiser, de sauvegarder et de partager plus facilement des emplacements précis. Pour une Manitobaine de 52 ans, l'aide de what3words s'est révélée inestimable.

Au début de novembre 2021, cette randonneuse pédestre avait garé sa voiture proche de la frontière entre le Manitoba et l'Ontario. En suivant un sentier balisé, elle avait traversé un pont et s'était retrouvée dans un environnement qui ne lui était plus familier. Après avoir marché pendant plus de deux heures, elle avait réalisé qu'elle s'était égarée et avait appelé le service 9-1-1.

Répondant à l'appel, le personnel d'un centre téléphonique de sécurité publique au Manitoba avait établi que la randonneuse s'était retrouvée dans l'Ontario. L'appel avait été relayé à la Police provinciale qui avait aidé la randonneuse à accéder what3words et à obtenir le code unique à trois mots de l'emplacement. Dépêchée sur place, une équipe avait vite rallié le point où elle se trouvait.

Les membres en première ligne de la Police provinciale participant à l'intervention avaient déclaré qu'une recherche générale aurait été difficile en raison de la proximité de la randonneuse non seulement

avec la route mais aussi avec marécages et ruisseaux entourant la région. Bien que le recours aux moyens alternatifs comme la recherche aérienne/soutenue par la technologie à infrarouge était possible, l'application what3words a permis une intervention plus rapide et un déploiement moindre de ressources.

L'application what3words est téléchargeable gratuitement et la Police provinciale encourage la population ontarienne de la télécharger. Au besoin, l'application est accessible par un navigateur dans lequel cas, un téléchargement n'est pas requis.

Renforcement du personnel des CCPP

61 nouvelles recrues des CCPP ont achevé leur formation.

Ces recrues ont été déployées aux CCPP comme communicatrices/communicateurs d'urgence dûment formés, ayant satisfait aux normes reconnues par le ministère.

Aujourd'hui, 60 parmi ces recrues sont toujours au service de la population ontarienne et répondent aux appels 9-1-1 et aux appels non-urgents. La soixante-et-unième recrue de 2021 a fait avec succès la transition vers le service policier.

AVANCEMENTS DANS LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

UN PROJET POUR UN SYSTÈME DE JUSTICE PLUS CONNECTÉ

L'élaboration d'un système de justice plus connecté qui soit sans faille, simple et efficace pour l'Ontario s'est poursuivie à travers des initiatives numériques innovatrices menées par l'équipe du projet de solutions numériques pour la justice pénale (SNJP).

Ces projets mettront en place le système de justice de l'avenir tout en aplanissant les difficultés affectant le système à l'heure actuelle. Ils visent, notamment, à accroître l'efficacité en :

- Permettant à la police de déposer des accusations criminelles électroniquement, réduisant le temps de déplacement et d'attente
- Réduisant la dépendance sur les documents papier et le stockage physique
- Améliorant le processus de divulgation

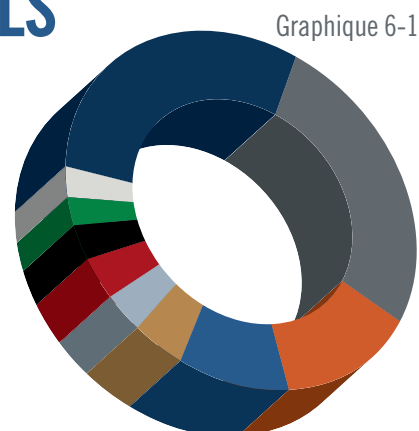
Le Système de gestion des preuves numériques (SGPN), une initiative que dirige le ministère du Solliciteur général, aide les partenaires et parties prenantes du secteur de la justice, dont la Police provinciale, à gérer, conserver et partager un important volume de fichiers multimédias consacrés aux enquêtes et aux preuves. Le SGPN remplace divers procédés manuels et permet d'avoir un processus de divulgation cohérent et efficient. En 2021, la Police provinciale a fait appel au SGPN dans le cadre de l'étude d'évaluation des caméras d'intervention dans la Région de l'Ouest pour stocker les enregistrements des caméras et aussi des fichiers vidéo et audio provenant des téléphones cellulaires et les preuves que fournissent les membres du public. Par ailleurs, dans six détachements situés dans la région relevant du tribunal de Barrie, le SGPN a occasionné la divulgation numérique des fichiers audio du service 9-1-1, optimisant l'utilisation des ressources.

Le système de transmission électronique des dossiers pour les affaires criminelles (e-Intake) est une solution en ligne qui numérise le processus de dépôt et de gestion des dossiers du début à la fin, permettant aux partenaires du secteur de la justice de partager des dossiers électroniquement et sur demande. Il permet de transmettre la documentation judiciaire directement au tribunal à partir du Système de gestion des données Niche. Dès qu'une décision judiciaire et la documentation qu'émet le tribunal sont approuvées, e-Intake les transmet au Système de gestion des données Niche et télécharge automatiquement les informations y relatives au Réseau intégré d'information sur les infractions (RIII). À la fin de 2021, e-Intake avait été déployé avec succès dans 90 tribunaux, 21 services de police et 71 détachements et bureaux satellites de la Police provinciale.

LES 10 PRINCIPAUX MOTIFS D'APPELS À LA POLICE PROVINCIALE

(à l'exclusion des interventions à l'initiative des agentes/agents)

207 159 Appels	24 048 Santé mentale
187 371 Plaintes/dangers liés à la circulation	23 482 Alarmes
93 088 Demandes d'assistance	21 112 Vols
70 817 Collisions de véhicules motorisés	18 511 Conflit familial
29 713 Querelles de ménage	18 054 Personne suspecte





**+ 130 000
transcriptions**

**L'AUTOMATISATION
TRANSFORMANT
LES CONNEXIONS**

Source: Ted Smith



82 %
des membres
rapportent
un impact positif
dans leur rôle

**CONFIANCE
ACCRUE DANS
LA CHAÎNE DE
CONTRÔLE**

TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

Les caméras d'intervention sont des caméras prêt-à-porter qui, dans un contexte d'application de la loi, fournissent un enregistrement audio et vidéo des événements ayant nécessité l'intervention d'agentes ou d'agents de police. En 2021, les caméras d'intervention ont été déployées opérationnellement pour la première fois dans le cadre d'une étude d'évaluation. Cent caméras ont été confiées individuellement à des agentes et agents en première ligne, des membres de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence (EIU) et des agentes et agents affectés à la gestion des incidents de la circulation (TIME).

Le groupe participant à l'étude d'évaluation a démarré l'utilisation des caméras d'intervention en juin et les résultats font l'objet d'un suivi attentif. Une composante critique du projet se rapporte à la collecte de rétroaction des participantes et participants afin d'assurer la réalisation des objectifs visés que sont la disponibilité d'un enregistrement vidéo objectif par rapport aux interactions avec le public et la capacité améliorée de recueillir des preuves qui peuvent aider à obtenir des condamnations et à maintenir les criminels à l'écart de nos rues. Ces preuves renforcent la responsabilisation et accroissent la transparence dans des situations critiques, favorisant des résultats améliorés au niveau des enquêtes et de la formation.

LES PREUVES SONT RECUEILLIES DE TROIS MANIÈRES :

Vidéo et audio

avec les caméras d'intervention.

Photo, vidéo et audio

à l'aide d'applications connexes
sur les téléphones cellulaires.

Téléchargements numériques de la part du public

à travers un portail en ligne sécurisé

Une enquête réalisée auprès des agentes et agents ayant participé à l'étude au cours des six premiers mois suivant le déploiement des caméras avait révélé un haut niveau de satisfaction par rapport au matériel ainsi qu'un haut niveau d'aisance et de compétence par rapport au logiciel. Les agentes et agents avaient aussi indiqué que leur formation les avait préparés pour pouvoir utiliser efficacement le matériel et le logiciel.

Avec plus de 8 000 preuves numériques recueillies entre juin et décembre 2021, les agentes et agents de la Région de l'Ouest participant à l'étude d'évaluation des caméras d'intervention avaient indiqué qu'ils se sentaient mieux préparés pour des comparutions devant le tribunal. Fait plus significatif et encourageant : un taux impressionnant de 82 % d'agentes et d'agents ont rapporté que les caméras d'intervention avaient eu un impact positif sur leur rôle d'agentes et agents de police.

La Police provinciale est en faveur du déploiement de nouveaux outils et de nouvelles technologies qui améliorent la collecte des preuves, démontrent une plus grande responsabilité et plus de transparence et renforcent la sécurité autant du public que des agentes et agents.

LA CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE

— LES CHIFFRES*

*Infractions au Code criminel —
Déclaration uniforme de la criminalité
(DUC), 1er niveau seulement

Tableau 4-1

CRIMES VIOLENTS	2019	2020	2021
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Homicides	36	35	28
Autres infractions causant la mort	10	5	5
Tentatives de meurtre	23	30	36
Infractions sexuelles	2 640	2 601	2 985
Voies de fait/liés à une arme à feu	10 501	9 642	9 847
Infractions menant à la privation de la liberté	201	189	189
Vols qualifiés	293	239	259
Autres infractions impliquant la violence ou la menace de violence	5 213	5 489	5 917
Infractions liées aux activités sexuelles	4	10	11
Total	18 921	18 240	19 277



INFRACTIONS CONTRE LES BIENS	2019	2020	2021
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Incendies criminels	124	147	132
Introduction par effraction	6 619	5 478	4 790
Vols > 5 000 \$	3 945	3 646	4 001
Vols < 5 000 \$	18 776	15 859	15 763
Possession/trafic de biens volés	846	797	695
Fraude	9 165	10 020	10 695
Méfais	9 114	8 833	9 039
Total	48 589	44 780	45 115



AUTRES CRIMES GRAVES	2019	2020	2021
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Jeux et paris illégaux	277	58	34
Armes offensives — utilisation imprudente d'armes à feu	908	1 173	1 251
Défaut de se conformer — ordonnances judiciaires/illégalement en liberté	10 891	8 521	9 895
Troubler la paix	1 902	1 681	1 841
Pornographie juvénile	198	174	204
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	2 444	2 342	2 045
Total	16 620	13 949	15 270

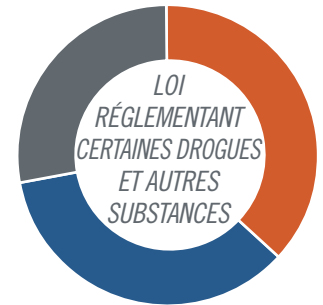


LA CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE

— LES CHIFFRES

LOI RÉGLEMENTANT CERTAINES DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES

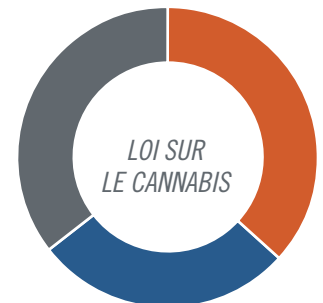
	2019	2020	2021
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Possession	1 185	1 510	1 484
Trafic	858	1 197	1 098
Importation et production	13	26	28
Total	2 056	2 733	2 610



■ 2019 ■ 2020 ■ 2021

LOI SUR LE CANNABIS

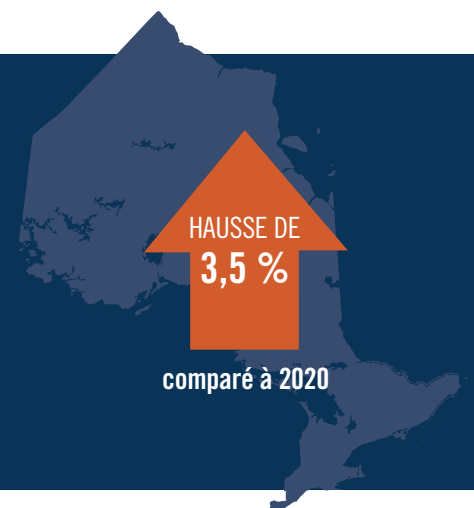
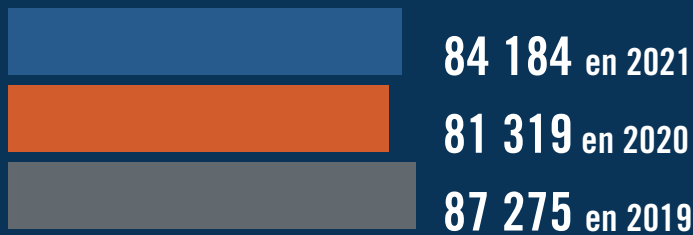
	2019	2020	2021
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Possession	93	83	66
Distribution	60	77	71
Vente	71	53	30
Importation et exportation	0	0	0
Production	39	71	50
Autres infractions liées au cannabis	26	14	7
Total	289	298	224



■ 2019 ■ 2020 ■ 2021

	2019	2020	2021
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Autres lois fédérales	800	1 319	1 688

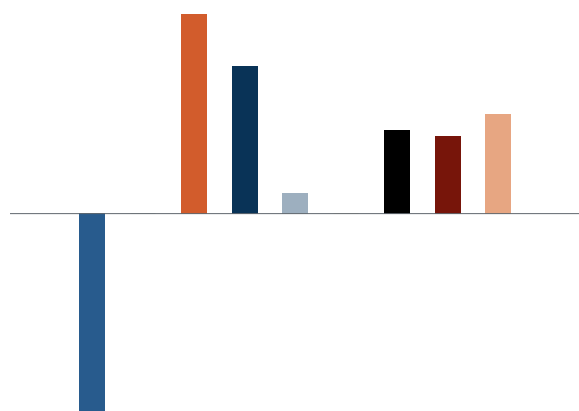
NOMBRE TOTAL D'INFRACTIONS



INCIDENTS DANS LA PROVINCE

ÉVOLUTION DE 2019 À 2020

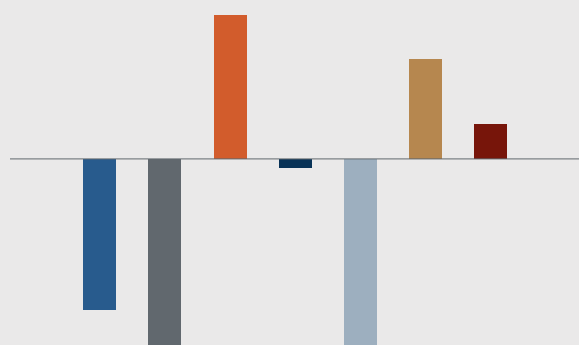
Graphique 7-1



CRIMES VIOLENTS

CHANGEMENT GLOBAL : 5,7 %

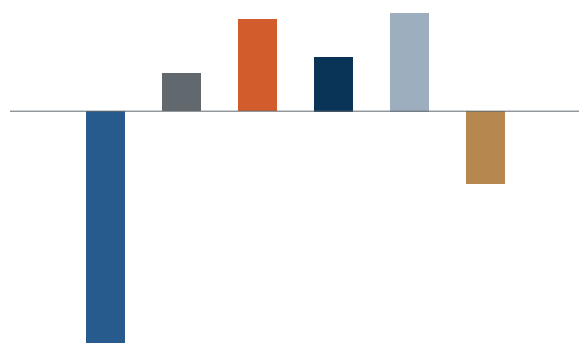
-20,0 %	Homicides
0,0 %	Autres infractions causant la mort
20,0 %	Tentatives de meurtre
14,8 %	Infractions sexuelles
2,1 %	Voies de fait/liées à une arme à feu
0,0 %	Infractions menant à la privation de la liberté
8,4 %	Vols qualifiés
7,8 %	Autres infractions impliquant la violence ou la menace de violence
10,0 %	Infractions liées aux activités sexuelles



INFRACTIONS CONTRE LES BIENS

CHANGEMENT GLOBAL : 0,7 %

-10,2 %	Incendies criminels
-12,6 %	Introduction par effraction
9,7 %	Vols > 5 000 \$
-0,6 %	Vols < 5 000 \$
-12,8 %	Possession/trafic de biens volés
6,7 %	Fraude
2,3 %	Méfaits



AUTRES CRIMES GRAVES

CHANGEMENT GLOBAL : 9,5 %

-41,4 %	Jeux et paris illégaux
6,6 %	Armes offensives — utilisation imprudente d'armes à feu
16,1 %	Défaut de se conformer — ordonnances judiciaires / illégalement en liberté
9,5 %	Troubler la paix
17,2 %	Pornographie juvénile
-12,7 %	Autres infractions au <i>Code criminel</i>

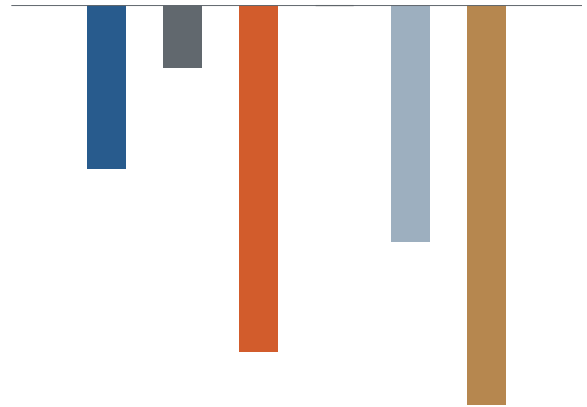
INCIDENTS DANS LA PROVINCE

ÉVOLUTION DE 2019 À 2020

LOI SUR LE CANNABIS

CHANGEMENT GLOBAL : -24,8 %

- -20,5 % Possession
- -7,8 % Distribution
- -43,4 % Vente
- 0,0 % Importation et exportation
- -29,6 % Production
- -50,0 % Autres infractions liées au cannabis



LOI RÉGLEMENTANT CERTAINES DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES (LDAS)

CHANGEMENT GLOBAL : -4,5 %

-1,7 %
Possession

-8,3 %
Trafic

7,7 %
Importation
et production



CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE EN FONCTION DE L'ÉTAT DE RÉOLUTION

Tableau 5-1

CRIMES VIOLENTS	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution
Homicides*	28	0	28	5	24	1	89,3 %
Autres infractions causant la mort	5	0	5	0	5	0	100,0 %
Tentatives de meurtre	36	0	36	3	30	3	91,7 %
Infractions sexuelles	3 269	284	2 985	1 081	1 430	474	63,8 %
Voies de fait/liées à une arme à feu	10 500	653	9 847	1 989	6 357	1 501	79,8 %
Infractions menant à la privation de la liberté	201	12	189	8	179	2	95,8 %
Vols qualifiés	272	13	259	68	177	14	73,7 %
Autres infractions impliquant la violence ou la menace de violence	7 523	1 606	5 917	3 051	1 769	1 097	48,4 %
Infractions liées aux activités sexuelles	11	0	11	4	7	0	63,6 %
Total	21 845	2 568	19 277	6 209	9 978	3 092	67,8 %

INFRACTIONS CONTRE LES BIENS	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution
Incendies criminels	134	2	132	89	32	11	32,6 %
Introduction par effraction	5 325	535	4 790	3 742	854	194	21,9 %
Vols > 5 000\$	4 426	425	4 001	3 269	528	204	18,3 %
Vols < 5 000\$	18 354	2 591	15 763	13 315	1 329	1 119	15,5 %
Possession/trafic de biens volés	707	12	695	110	534	51	84,2 %
Fraude	11 539	844	10 695	9 670	778	247	9,6 %
Méfais	9 405	366	9 039	7 332	1 115	592	18,9 %
Total	49 890	4 775	45 115	37 527	5 170	2 418	16,8 %

AUTRES CRIMES GRAVES	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution
Jeux et paris illégaux	44	10	34	18	5	11	47,1 %
Armes offensives — Utilisation Imprudente d'armes à feu	1 465	214	1 251	487	631	133	61,1 %
Défaut de se conformer — ordonnances judiciaires/illégalement en liberté	10 601	706	9 895	1 134	8 285	476	88,5 %
Troubler la Paix	2 056	215	1 841	1 309	69	463	28,9 %
Pornographie juvénile	214	10	204	125	47	32	38,7 %
Autres infractions au <i>Code criminel</i> (par ex. la circulation)	2 243	198	2 045	1 067	773	205	47,8 %
Total	16 623	1 353	15 270	4 140	9 810	1 320	72,9 %

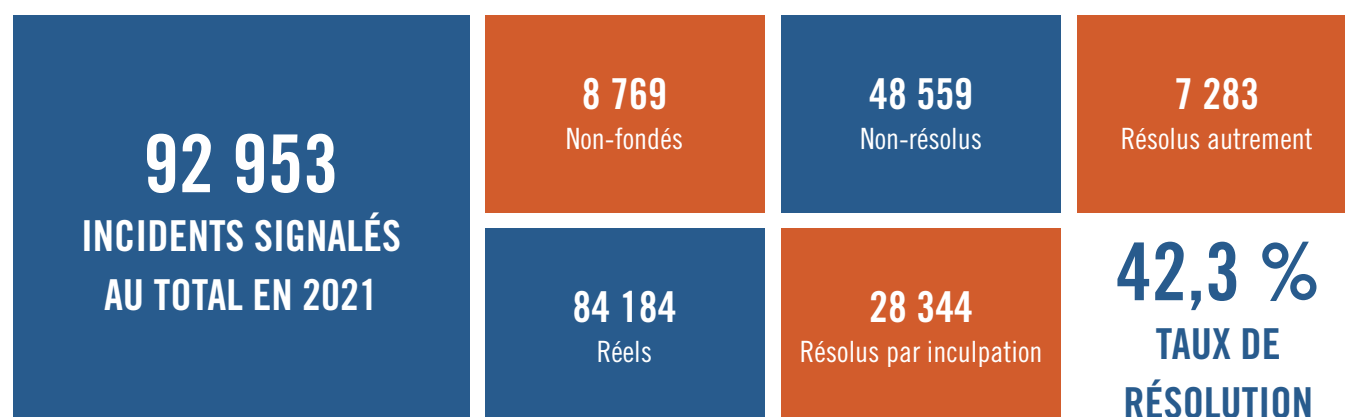
CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE EN FONCTION DE L'ÉTAT DE RÉOLUTION*

<i>LOI RÉGLEMENTANT CERTAINES DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES</i>	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution
Possession	1 514	30	1 484	183	1 182	119	87,7 %
Trafic	1 109	11	1 098	270	808	20	75,4 %
Importation et production	29	1	28	21	5	2	25,0 %
Total	2 652	42	2 610	474	1 995	141	81,8 %

<i>LOI SUR LE CANNABIS</i>	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution
Possession de cannabis	67	1	66	6	51	9	90,9 %
Distribution de cannabis	72	1	71	12	57	2	83,1 %
Vente de cannabis	30	0	30	3	24	3	90,0 %
Importation et exportation de cannabis	0	0	0	0	0	0	0,0 %
Production de cannabis	56	6	50	20	25	5	60,0 %
Autres infractions liées au cannabis	9	2	7	6	0	1	14,3 %
Total	234	10	224	47	157	20	79,0 %

<i>AUTRES INFRACTIONS SOUS LES LOIS FÉDÉRALES</i>	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution
Total	1 709	21	1 688	162	1 234	292	90,4 %

* Consulter l'annexe pour la définition de 'taux de résolution'.



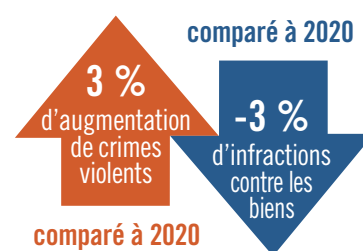
APERÇU À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

ACCENT SUR LES CHIFFRES

DÉLINQUANCE JUVÉNILE (jeunes de 12 à 17 ans)

- Le nombre total d'infractions impliquant les jeunes est demeuré comparable (+/- 3 %) par rapport à 2020 et a été 44 % plus bas que le niveau rapporté en 2019.
- 69 % du nombre total d'infractions commises par les jeunes étaient liés au Code criminel. Les 31 % restants comprennent des infractions sous les lois provinciales (22 %), des infractions liées à la circulation routière (4 %), à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (3 %) et à d'autres lois fédérales (2 %).

Parmi les jeunes impliqués dans des infractions



TROUBLES DE MÉNAGE

- Une baisse de 3 % par rapport à 2020 et 2019 a été notée s'agissant du nombre de victimes de violence contre une personne impliquée dans un trouble de ménage.
 - En 2021, 72 % du nombre total de victimes étaient de sexe féminin.
 - Parmi les plus de 4 700 victimes, 78 % se trouvaient alors dans une relation intime* avec le contrevenant ou l'avaient été précédemment.
- La violence familiale** avait légèrement augmenté (+3 %); toutefois, il y a eu une baisse correspondante en ce qu'il s'agit de la violence non-familiale*** (-3 %) parmi les victimes dans les cas où la relation entre la victime et le contrevenant est connue.

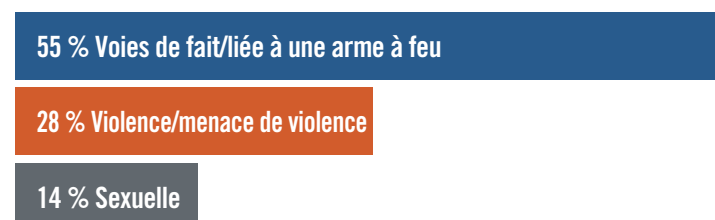
* Relation intime comprend : petit ami ou petite amie, ex-petit ami ou ex-petite amie, autre relation intime, conjoint/e ou celles et ceux qui sont séparés ou divorcés.

** Violence familiale comprend : les enfants, la famille élargie, les autres membres immédiats de la famille, parent, conjoint/e, personne séparée ou divorcée, beau-fils/belle-fille et beau parent

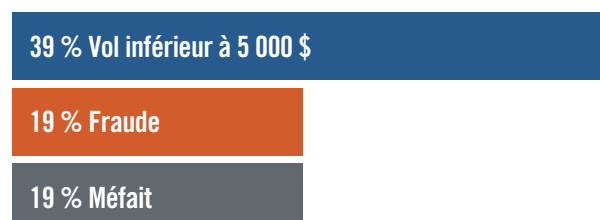
*** Violence non-familiale comprend : figure d'autorité, petit ami ou petite amie, relation d'affaires, connaissance, lien criminel, ex-petit ami ou ex-petite amie, ami/e, voisin/e, symbole d'autorité inversé, compagnon/compagne de chambre et étranger/étrangère.

APERÇU DE LA CRIMINALITÉ

Infractions criminelles les plus signalées



Infractions contre les biens les plus signalées





La cybercriminalité et la criminalité cyberhabilitée ont continué d'augmenter.

EN 2021, PLUS DE 4 500 INFRACTIONS LIÉES À LA CYBERCRIMINALITÉ ONT ÉTÉ SIGNALÉES À LA POLICE PROVINCIALE

Un accroissement de 31 % par rapport à 2020 et de 108 % par rapport à 2019.

**+ 2 200
mandats exécutés
par l'UPCA et les
ULCRC**

**PLUS DE 950
ARMES SAISIES**



LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

À TRAVERS L'ONTARIO

LE PROJET BEDFORD

Une enquête de 18 mois sur le blanchiment des produits de la criminalité.



5 mandats



3 arrestations



9 accusations

60 kg de poudre de cannabis d'une pureté de 99,9 %.

Valeur : + 500 000 \$ canadiens

Autres saisies :

120 000 \$ canadiens

Services de police/agences partenaires :
Gendarmerie royale du Canada (GRC),
Forensic Accounting Management Group (FAMG)

**9 PROJETS
MENÉS PAR
L'O.P.P.**

LE PROJET FARRELL

Une enquête de trois mois sur le trafic de cocaïne.



2 mandats



4 arrestations



6 accusations logées

2 kg de cocaïne
Évalués à 200 000 \$ canadiens

Service de police/agence partenaire :
Drug Enforcement Administration (DEA)

LE PROJET GAINSBOROUGH

Une enquête de 17 mois sur un groupe du crime organisé utilisant une plateforme en ligne pour le trafic de cannabis illégal.



15 mandats



21 arrestations



118 accusations logées



6 armes à feu

7 166 kg de fleur de cannabis illégal
2 733 kg de poussières de cannabis illégal
495 kg de résine de cannabis illégal
185 kg d'ambre de cannabis illégal
15 343 plantes de cannabis illégal

10 000 emballages d'aliments
au cannabis illégal
65 kg de psilocybine
124 g de cocaïne
28 comprimés d'oxycodone
50 comprimés d'hydromorphone

Évalués à 32 000 000 \$ canadiens

Autres saisies :

53 000 \$ canadiens

Des équipements pour la culture évalués
à 653 000 \$ canadiens

6 véhicules évalués à
163 000 \$ canadiens

Service de police/agence partenaire :
Service de police de London

LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

À TRAVERS L'ONTARIO

LE PROJET HELSTON

Une enquête de 15 mois sur des réseaux criminels d'individus produisant du fentanyl illicite et de la cocaïne en grandes quantités et engagé dans leur trafic.



4 mandats



13 arrestations



141 accusations logées



1 arme à feu

31,5 kg de fentanyl

7,5 kg de cocaïne

68 comprimés d'oxycodone

Évalués à 13 300 000 \$ canadiens

Autres saisies :

4 véhicules évalués à

107 000 \$ canadiens

LE PROJET HENNESSEY

Une enquête de deux mois sur la production et la distribution illégales de cannabis dans les Régions de l'Ouest et de l'Est de la Police provinciale et dans la Région du grand Toronto (RGT).



8 mandats



31 arrestations



35 accusations logées



1 arme à feu

909 kg de fleurs de cannabis illégal

25 174 plantes de cannabis illégal

Évalués à 21 677 000 \$ canadiens

Autres saisies :

17 500 \$ canadiens

Des équipements pour la culture évalués à 300 000 \$ canadiens

1 véhicule évalué à 40 000 \$ canadiens

Services de police/agences partenaires :

Équipe provinciale des opérations policières conjuguées en matière de cannabis (EPOPCC), Les partenaires des opérations policières conjuguées de l'EPOPCC

LE PROJET JULES

Une enquête d'un mois sur le trafic de drogue, plus particulièrement les opioïdes, dans la région de Fort Frances.



13 mandats



23 arrestations



69 accusations logées



1 arme à feu

30 g de cocaïne

439 g de fentanyl

297 comprimés d'hydromorphone

34 g de méthamphétamine

Évalués à 76 295 \$ canadiens

Autre saisie :

66 700 \$ canadiens

Service de police/agence partenaire :

Treaty Three Police Service

LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

À TRAVERS L'ONTARIO

LE PROJET OGDEN

Une enquête de quatre mois sur le trafic de drogue dans les collectivités de la Région du Nord-Ouest de la Police provinciale dont Greenstone, Thunder Bay, Dryden, Sioux Lookout et Fort Frances. *Services de police/agences partenaires : Service de police de Thunder Bay, Service de police de Dryden, Service de police Nishnawbe Aski*

**Les drogues
saisies évaluées
à 205 715 \$
canadiens**



16 mandats



10 arrestations



72 accusations logées

Autres saisies :

73 000 \$ canadiens
6 véhicules

1,9 kg de cocaïne

3 g de crack

15 g de fentanyl

80 g de méthadone

152 g de cristaux de

méthamphétamine

32 g de psilocybine

2 comprimés de chlorhydrate

de buprénorphine

107 comprimés de percocet

20 comprimés de lorazépam

20 flacons d'hydromorphone

LE PROJET SOUTHAM

Une enquête de 15 mois sur l'importation en kilogrammes de cocaïne. *Services de police/agences partenaires : Service de police régional de York, DEA*



44 mandats



22 arrestations



139 accusations logées



1 arme à feu

249 kg de cannabis illégal
+ 100 sachets d'aliments au
cannabis illégal

92 kg de cocaïne

56 g de haschich

1 kg de méthamphétamine

1,3 kg de psilocybine

255 g de kétamine

255 g de MDMA

21 L d'hydroxybutyrate de sodium

980 comprimés de fentanyl

1 kg de substance frelatante

Évalués à

11 864 200 \$ canadiens

Autres saisies :

372 020 \$ canadiens

7 620 \$ américains

Portefeuille physique de cryptomonnaie

7 véhicules

Une barre d'argent évaluée à 2 600 \$

LE PROJET WEAVER

Une enquête de six mois menée par l'Unité de lutte contre les bandes de motards (ULBM) se rapportant aux armes à feu et au trafic de drogue au sud-ouest de l'Ontario. *Service de police/agence partenaire : Service national des enquêtes des Forces canadiennes (SNEFC)*

**Les drogues
saisies évaluées
à 2 303 900 \$
canadiens**



11 mandats



10 arrestations



268 accusations logées



31 armes à feu

81 grenades

10,85 kg de cocaïne

98 kg de cannabis illégal

2,3 kg de haschich

715 g de MDMA

16,3 kg de psilocybine

D'autres produits de cannabis
évalués à 10 000 \$ canadiens

Autres saisies :

127 757 \$ canadiens

2 106 \$ américains

8 véhicules

2 lance-grenades

22 autres dispositifs prohibés

3 projectiles explosifs

LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

AUX CÔTÉS DES SERVICES DE POLICE PARTENAIRES

LE PROJET BRISA

Une enquête de trois mois menée par le Service de police de Toronto (TPS) sur une cellule du crime organisé engagée dans le trafic de cocaïne dans la Région du grand Toronto (RGT). *Services de police/agences partenaires : Service de renseignements criminels Ontario, Service de police régional de York.*



35 mandats



20 arrestations

444 kg de cocaïne

427 kg de cannabis illégal

157 kg de cristaux de méthamphétamine

300 comprimés d'oxycodone

182 accusations
logées

1 arme à feu

Autres saisies :

966 000 \$ canadiens

5 tracteurs semi-remorques

Plusieurs autres véhicules

LE PROJET HAMMER

Une enquête de 14 mois menée par le Service de police régional de York sur un groupe du crime organisé engagé dans le trafic d'armes à feu et de drogues. *Service de police/agence partenaire : TPS*



35 mandats



26 arrestations

653 kg de cannabis illégal

17 L de codéine

346 emballages d'aliments au cannabis

6,8 L de GHB

17 kg de cocaïne

1 700 comprimés d'Adderall

1,9 kg de fentanyl

500 comprimés de LSD

466 g de hashish

661 comprimés de MDMA

494 g de kétamine

1 375 comprimés d'oxycodone

3 kg de méthamphétamine

13 000 comprimés de xanax

2,8 kg de psilocybine

59 accusations
logées

12 armes à feu

LE PROJET OPTIMUS

Une enquête de 10 mois sur le trafic de cocaïne menée par l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé (UMECO). *Services de police/agences partenaires : UMECO, DEA, GRC*



16 mandats



5 arrestations

50 kg de cocaïne

1 kg de MDMA

133,4 g de crack

35 accusations
logées

3 armes à feu

Autres saisies :

91 400 \$ canadiens

* Par souci de cohérence, la valeur des drogues saisies dans le cadre de ces projets n'est pas fournie car les drogues avaient été évaluées par les équipes ayant mené les enquêtes au moment où des informations avaient été fournies aux médias. Les évaluations ne correspondent pas toujours aux évaluations de la Police provinciale et/ou peuvent représenter soit la valeur de revente ou la valeur en gros.

LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

AUX CÔTÉS DES SERVICES DE POLICE PARTENAIRES

LE PROJET PHOENIX

Une enquête de deux mois
sur les armes à feu et le trafic
de drogue menée par le
Service de police de Winnipeg.



3 mandats



3 arrestations



120 accusations logées



4 armes à feu

53 kg de résine de cannabis
16 kg de cocaïne
0,45 kg de MDMA
146 kg de cannabis
2 808 plantes illégales de cannabis

Autres saisies :

200 000 \$ canadiens

LE PROJET RED OWL

Une enquête de sept mois
menée par le TPS sur le trafic
de drogue et des bandes
de rue basées dans la RGT.



41 mandats



98 arrestations



64 accusations logées



25 armes à feu
3 armes à impulsion
29 dispositifs prohibés
7 ensembles de gilets
pare-balles

3 kg de cannabis
6,6 kg de cocaïne
4 kg de fentanyl
0,4 kg de MDMA
2,3 kg de méthamphétamine

Autres saisies :

263 160 \$ canadiens
Des chaînes en or évaluées
à environ 80 000 \$ canadiens

Services de police/agences partenaires :
Service de police de Belleville, Service
de police de Timmins, Service de police
régional de Niagara, Service de police
de Windsor, Service de police régional de
Peel, Service de police de Chatham-Kent

LE PROJET STOKES

Une enquête de sept mois
sur le trafic de drogue menée
par le Service de police de Kingston.



4 mandats



5 arrestations



20 accusations logées



9 armes d'épaule
Un bâton à impulsion
Une matraque rétractable
Des étoiles de lancer
Une arbalète et des fléchettes

381 g de cocaïne
1 035 g de fentanyl
42 comprimés d'hydromorphone

Autres saisies :

100 000 \$ canadiens
6 véhicules

Services de police/agences partenaires :
Service de police régional de Durham,
Unité de lutte contre les bandes de
motards (ULBM),
partenaires municipaux



17 % plus
d'arrestations
par la BREF

COMPARÉ
À 2020
ET À 2019

BRIGADE DE RECHERCHE DES FUGITIFS (BREF)

Pour appréhender les
individus qui représentent
une sérieuse menace aux
collectivités de l'Ontario.

1 190
arrestations en 2021

1 016
arrestations en 2020

1 024
arrestations en 2019

ÉQUIPES PROVINCIALES

UNITÉ PROVINCIALE DE CONTRÔLE DES ARMES (UPCA)

Endiguer le flot illégal d'armes à feu, de munitions et d'explosifs.

Tableau 6-1

Chefs d'accusation	120
Arrestations	13
Exécutions de mandats	15
Saisies d'armes à feu	116
Saisies d'autres armes/dispositifs prohibés	121
Traques d'armes à feu	2 133
Autorisations judiciaires	36
Enquêtes collatérales aux É-U	148
Assistance à d'autres unités/agences	2 123
Demandes/rapports d'expert	24

120

Chefs d'accusation au total

13

Arrestations au total

15

Mandats exécutés au total

UNITÉ PROVINCIALE DE CONFISCATION D'ACTIFS CRIMINELS (UPCAC)

Appliquer la loi pour que les criminels paient les conséquences économiques de la criminalité

Tableau 6-2

	2019	2020	2021
Enquêtes	746	920	814
Restrictions/saisies	51 247 543 \$	123 491 635 \$	63 565 229 \$
Confiscations	3 771 793 \$	2 990 885 \$	4 142 487 \$

* La baisse en 2021 par rapport à 2020 est attribuable à la conclusion de deux enquêtes majeures liées à l'UPCAC en 2020.

comparé à 2020

-49 %*
de restrictions/
saisies

24 %
plus de restrictions/
saisies

comparé à 2020

UNITÉ DE LUTTE CONTRE LES BANDES DE MOTARDS (ULBM)

Cibler les activités illégales des bandes de motards hors-la-loi.

Tableau 6-3

	2021
	72
	332
	87
	146
	23
	26
	29
	31
	65
	59
	46
	23
	319
	201
	87
	8
	28
	5

332

Chefs d'accusation au total

26

Arrestations au total

59

Mandats exécutés au total

ÉQUIPES PROVINCIALES

* Comprend les produits des types I — IV sous la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (L.C. 1996, ch. 19).

ÉQUIPES PROVINCIALES D'OPÉRATIONS POLICIÈRES CONJUGUÉES EN MATIÈRE DE CANNABIS (EPOPCC)

Lutter contre le marché illégal et dangereux des produits du cannabis* (y compris les aliments)

Tableau 7-1

Nombre total de chefs d'accusation	(157 fédéraux; 9 sous le <i>Code criminel</i>) 66
Nombre total d'arrestations	101
Nombre total de mandats exécutés	36
Boutiques de cannabis illégal visées par l'application de la loi	0
Sites de production de cannabis illégal visés par l'application de la loi	30
Logements résidentiels visés par l'application de la loi	5
Saisies après interception par Postes Canada	0
Valeur totale des produits de cannabis illégal saisis	160 585 979 \$
Valeur totale du manque à gagner en franchise douanière	48 566 040 \$
Valeur totale des devises saisies	985 773 \$
Valeur totale des restrictions/saisies	0

■ 166 chefs d'accusation au total
■ 36 mandats exécutés au total
■ 101 arrestations au total



ÉQUIPE DE LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE DE TABAC (ELCT)

Enquêter sur l'introduction clandestine et le trafic de tabac de contrebande.

— MANQUE À GAGNER DE 2,6 MILLIONS \$ EN FRANCHISE DOUANIÈRE —

En 2021, l'ELCT a partagé des renseignements avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et Manitoba Finance par rapport à la saisie de tabac de contrebande évaluée à 354 200 \$, soit l'équivalent de 2,6 millions de dollars en pertes fiscales.

MESURES DE LA POLICE PROVINCIALE POUR APPLIQUER LA LOI À L'ENCONTRE DES SITES DE PRODUCTION DE CANNABIS

Tableau 7-2

Nombre total de chefs d'accusation	(136 fédéraux; 1 sous le <i>Code criminel</i>) 143
Nombre total d'arrestations	89
Nombre total de mandats exécutés	30
Valeur totale des produits de cannabis illégal saisis	155 001 090 \$
Nombre total de plantes de cannabis saisies	95 461
Valeur totale du manque à gagner en franchise douanière	46 500 327 \$
Valeur totale des devises saisies	351 200 \$
Valeur totale des restrictions/saisies	0
Nombre total d'armes à feu saisies	0

143

chefs d'accusation au total

89

arrestations au total

30

mandats exécutés au total

ÉQUIPES PROVINCIALES

UNITÉS DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ DE RUE DANS LA COLLECTIVITÉ

Les Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité, des équipes motivées par la mission, sont intégrées aux détachements à travers la province et ciblent le commerce illicite de drogues et la criminalité de rue, y compris les infractions contre les biens. Elles s'efforcent d'acquérir une connaissance approfondie des problèmes affectant les collectivités qu'elles desservent dans le but d'élaborer les stratégies appropriées pour réduire la victimisation.



2 202 mandats*



13 430 chefs
d'accusation



3 452 778 \$ en biens liés
aux infractions saisis



2 980 personnes
inculpées



723 armes saisies**



2 366 960 \$
en devises saisies

COMPREND, SANS SE LIMITER À :

233 006 376 \$ EN CANNABIS ILLÉGAL ET EN PRODUITS DE CANNABIS

4 056 948 \$ EN COCAINE

2 079 881 \$ EN FENTANYL

986 063 \$ EN MÉTHAMPHÉTAMINE

**Drogues saisies
évaluées à :
241 077 246 \$**



Tableau 8-1

À TRAVERS LA PROVINCE	Région du Centre	Région de l'Est	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest	Total
Mandats et services de mandats*	732	394	573	417	86	2 202
Personnes inculpées	929	659	933	312	147	2 980
Chefs d'accusation au total	4 286	3 185	3 865	1 502	592	13 430
Valeur des biens liés aux infractions	1 164 723 \$	389 320 \$	1 632 150 \$	239 285 \$	27 300 \$	3 452 778 \$

* Comprennent les mandats touchant les téléphones et autres appareils mobiles, les mandats de localisation, les ordonnances de communication, les mandats sous la LDAS, les mandats sous le Code criminel etc. et les Services d'exécution de mandats dont les perquisitions des propriétés résidentielles et commerciales.

** Comprennent les armes à feu à autorisation restreinte, les fusils, d'autres armes à feu, les dispositifs prohibés et l'archerie.

AUGMENTATION DE 39 %

du volume total de drogues saisies
comparé à 2020

AUGMENTATION DE 97 %

comparé à 2020 du volume total des
saisies sous la *Loi sur le cannabis*

AUGMENTATION DE 49 %

du volume de fentanyl saisi comparé à 2020

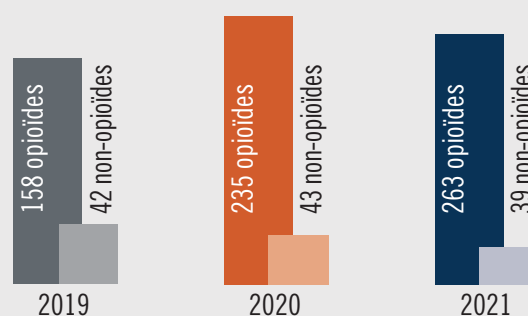
UNE ÉPIDÉMIE MORTELLE

Depuis 2017, les membres de la Police provinciale ont sauvé 332 vies en administrant la naloxone, dont 40 % au cours de la dernière année.

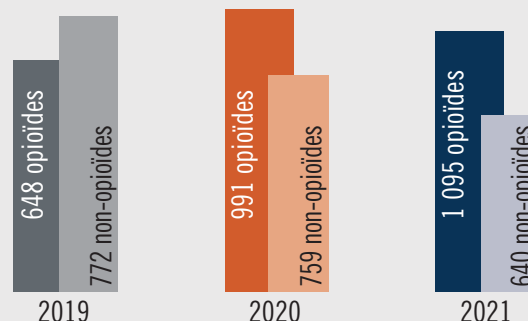
L'augmentation du nombre de cas mortels et de cas non-mortels de surdoses ou de surdoses présumées en 2021 continue d'être attribuable à de nombreux facteurs, y compris sans s'y limiter, à l'offre de plus en plus volatile et non-réglementée des drogues, aux obstacles qui gênent l'accès aux services de réduction des méfaits et aux traitements de même que la distanciation sociale et l'isolement qui font qu'un plus grand nombre d'individus utilisent des drogues lorsqu'ils sont seuls.

- Les surdoses mortelles ont augmenté de 8,6 % par rapport à 2020 et de 51 % par rapport à 2019.
 - En 2021, plus de 67 % des cas de surdose étaient liés aux opioïdes et 15 % des surdoses liées aux opioïdes ont été mortelles.

SURDOSES PRÉSUMÉES QUI ONT ÉTÉ MORTELLES



SURDOSES PRÉSUMÉES QUI N'ONT PAS ÉTÉ MORTELLES

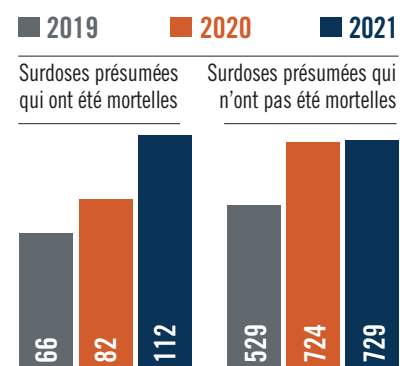


PAR RÉGION

Tableau 9-1

RÉGION DU CENTRE

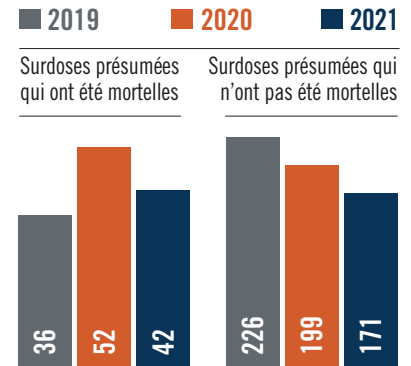
	2019	2020	2021
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	56	71	103
Non-opioïdes	10	11	9
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	267	339	435
Non-opioïdes	262	385	294



PAR RÉGION

RÉGION DE L'EST

	2019	2020	2021
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	24	42	35
Non-opioïdes	12	10	7
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	70	110	148
Non-opioïdes	156	89	23



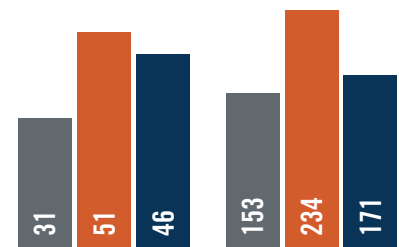
DIVISION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION

	2019	2020	2021
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	0	1	1
Non-opioïdes	0	0	1
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	5	3	12
Non-opioïdes	5	4	8



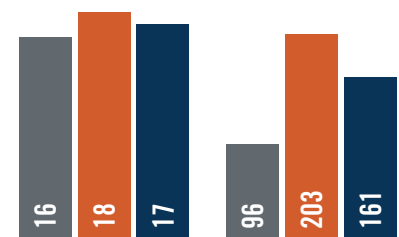
RÉGION DU NORD-EST

	2019	2020	2021
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	25	45	38
Non-opioïdes	6	6	8
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	70	176	148
Non-opioïdes	83	58	23



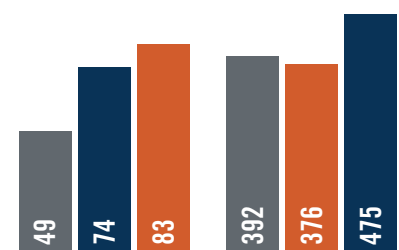
RÉGION DU NORD-OUEST

	2019	2020	2021
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	13	16	13
Non-opioïdes	3	2	4
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	32	129	105
Non-opioïdes	64	74	56



RÉGION DE L'OUEST

	2019	2020	2021
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	38	60	73
Non-opioïdes	11	14	10
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	197	229	239
Non-opioïdes	195	147	236



LA PROTECTION DES PLUS VULNÉRABLES

L'UNITÉ DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS (UESE), POLICE PROVINCIALE

L'UESE de la Police provinciale comprend des experts en la matière qui traquent et ciblent les prédateurs responsables de la victimisation des plus vulnérables dans nos collectivités.

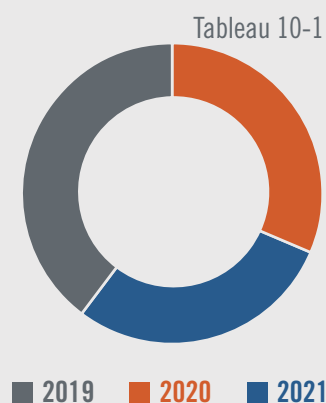
L'UESE a la responsabilité dans la province d'enquêter sur les criminels qui :

- Produisent, importent/exportent, vendent, distribuent, ont accès à et possèdent la pornographie juvénile
- Sont engagés dans le leurre d'enfants, le tourisme sexuel impliquant des enfants et l'enregistrement voyeuriste des enfants dans l'Ontario

L'UESE fournit du soutien sur demande aux services de police qui ne disposent pas de ressources techniques et de l'expertise pour mener efficacement ces enquêtes dans les régions relevant de leur responsabilité.

	2019	2020	2021
Enfants victimes identifiés et secourus	101	80	73
Nouvelles enquêtes initiées	584	428	509
Personnes arrêtées et accusées	84	74	54
Chefs d'accusation*	288	365	205
Personnes accusées — 18 ans et plus	75	56	43
Récidivistes accusés	2	10	5
Accusations de distribution non-consensuelle d'images intimes	4	8	0
Orientation des victimes vers les services de counseling	9	46	47

* Comprend plusieurs chefs d'accusation liés aux infractions mentionnées ci-haut et peut inclure les armes à feu, les drogues et l'extorsion.



La Police provinciale dirige, au nom du ministre du Solliciteur général, la Stratégie provinciale de protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels sur Internet (la stratégie provinciale). Cette collaboration est responsable de l'approche coordonnée à l'échelle provinciale pour ce qui est de la prévention, la sensibilisation et la lutte contre les infractions à l'endroit des enfants.

LES PARTENAIRES DE LA STRATÉGIE PROVINCIALE COMPRENNENT :

- Le ministère du Solliciteur général
- Services aux victimes — Ontario
- Le ministère du Procureur général
- 26 organismes de police municipale

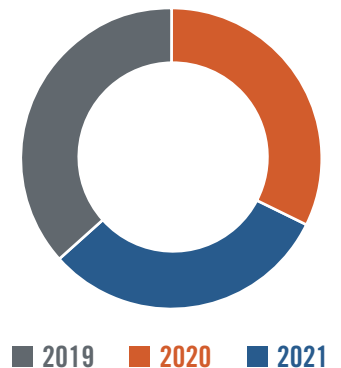
Cette équipe intégrée et hautement spécialisée accroît les aptitudes et la capacité des services d'application de la loi de réduire la victimisation et d'appréhender et de traduire les délinquants devant la justice. Depuis le lancement de la stratégie provinciale en 2006, il y a eu plus de 65 000 enquêtes et il est estimé que 2 500 enfants ont été identifiés et secourus.

LA STRATÉGIE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

Tableau 11-1

	2019	2020	2021
Enfants victimes identifiés et secourus	351	218	211
Nouvelles enquêtes lancées	5 975	7 455	7 264
Personnes arrêtées et accusées	580	578	509
Chefs d'accusation*	2 202	2 395	2 191
Personnes accusées — 18 ans et plus	513	501	413
Récidivistes accusés	92	108	44
Accusations de distribution non-consensuelle d'images intimes	21	24	36
Orientation des victimes vers services de counseling*	435	372	598

* Comporte plusieurs chefs d'accusation liés aux infractions mentionnées ci-haut et peut inclure les armes à feu, les drogues et l'extorsion.



INCIDENTS DE DISTRIBUTION NON-CONSENSUELLE D'IMAGES INTIMES

	2019	2020	2021
Victimes de moins de 18 ans	118	60	57
Victimes de plus de 18 ans	18	19	23
Contrevenants de moins de 18 ans	49	51	27
Contrevenants de plus de 18 ans	17	18	13

Près de 600
victimes orientées
vers les services
de counseling
en 2021

L'Unité des personnes disparues et des corps non-identifiés de la Police provinciale est un partenariat avec le Bureau du coroner en chef de l'Ontario et le Service de médecine légale de l'Ontario. Exerçant son activité en tant que Centre ontarien pour les personnes disparues et les restes non-identifiés (COPDRN), l'unité entreprend des analyses et des comparaisons de cas pour établir des liens potentiels entre des restes humains non-identifiés et des personnes disparues. Le COPDRN aide aussi à l'ajout de données génétiques au Programme national d'ADN pour les personnes disparues. En 2021, le COPDRN a aidé à la résolution et l'identification dans 25 enquêtes sur des restes humains non-identifiés.

349

cas non-résolus de personnes disparues dans les régions relevant de la Police provinciale depuis novembre 1935.

4 381

personnes signalées disparues dans les régions relevant de la Police provinciale en 2021.

25

enquêtes sur des restes humains non-identifiés dans lesquelles le COPDRN a fourni son assistance.

324 DÉCÈS
Les CVM mortelles
ont atteint le niveau
d'avant la pandémie

**PLUS DE
DÉCÈS SUR L'EAU,
LES MOTONEIGES
ET LES VHR**

CHEFS D'ACCUSATION — LES « 4 GRANDS »

Tableau 12-1

	2019	2020	2021
Vitesse	202 603	168 533	169 529
Distraction au volant (<i>Code de la route 78.1</i>)	8 628	3 928	4 001
Ceinture de sécurité	11 723	5 961	7 815
Facultés affaiblies	8 789	8 787	9 552

AUGMENTATION DE 2 % PAR RAPPORT À 2020



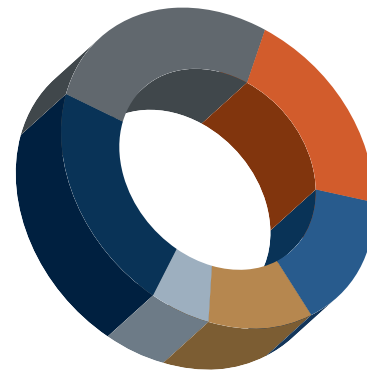
ROUTES, VOIES NAVIGABLES ET SENTIERS DE L'ONTARIO

En 2021, le volume de trafic a commencé à croître à mesure que les mesures et restrictions provinciales de santé publique dues à la COVID-19 étaient allégées. Bien que les collisions ayant occasionné des dommages matériels aient augmenté de 9,6 % par rapport à 2020, le nombre total était de 19 % inférieur à la période précédant la pandémie de COVID-19 en 2019. Malheureusement, le nombre de décès sur les routes est demeuré constant, à 4 % près, par rapport aux trois dernières années en dépit de la baisse du volume de trafic.

Les véhicules de plaisance, dont les véhicules hors-route et les motoneiges, ont, en nombre record, maintenu leur popularité dans la province. Les collisions mortelles ont augmenté de 1,25 % par rapport à 2020 et étaient constantes par rapport à 2019 alors que les collisions causant des blessures corporelles ont diminué de près de 1 % par rapport à 2020 et 25 % par rapport à 2019.

L'excès de vitesse a été responsable de 25 % des décès sur les routes. 91 personnes ont tragiquement perdu la vie dans des collisions liées à la vitesse l'année dernière.

Les chefs d'accusation logés pour conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues ont augmenté en 2021 dans la mesure où 9 500 personnes ont été inculpées, un accroissement de 8 % par rapport à la fois à 2020 et à 2019.



Graphique 8-1

CHEFS D'ACCUSATION PAR RÉGION

- 26 % Région du Centre
- 20 % Région de l'Est
- 15 % Division de la sécurité de la circulation
- 11 % Région du Nord-Est
- 6 % Région du Nord-Ouest
- 22 % Région de l'Ouest

FEDERAL AND PROVINCIAL STATUTE CHARGES LAID

Tableau 13-1

	2019	2020	2021
<i>Code de la route</i>	352 668	269 367	267 103
<i>Code criminel — circulation</i>	11 937	12 554	13 219
<i>Code criminel — autre</i>	74 188	73 037	73 501
<i>Lois sur les permis d'alcool</i>	7 437	6 634	6 102
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	4 961	7 050	7 118
<i>Loi fédérale sur le cannabis</i>	1 004	1 211	1 143
<i>Loi provinciale sur le cannabis</i>	3 419	3 009	3 019
<i>Autre</i>	37 652	30 524	31 888
Total	493 266	403 386	403 093

403 093 chefs d'accusation au total

Un accent soutenu pour changer la conduite dangereuse/les comportements dangereux au volant demeure une priorité sur les routes, voies navigables et sentiers que patrouille la Police provinciale.

COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM)*

PAR TYPE

Tableau 14-1

À TRAVERS LA PROVINCE	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Mortelles	60	59	39	38	24	104
Blessures corporelles	1 444	1 272	2 278	665	245	1 759
Dommages matériels	9 514	8 275	17 943	4 021	2 102	11 209
Total**	11 018	9 606	20 260	4 724	2 371	13 072
Liées à l'alcool/aux drogues	552	433	578	198	114	649
Liées à la présence d'animaux	1 808	2 222	451	1 387	754	3 427
Liées à la vitesse	1 353	1 082	3 353	662	290	1 475
Liées à l'inattention	1 570	1 381	615	760	339	2 083
Personnes tuées	63	67	42	43	25	112
Personnes blessées	2 016	1 687	3 300	886	350	2 542

* Sur les autoroutes, routes et sentiers que patrouille la Police provinciale (MSV et VHR).

** Le nombre total comprend les collisions qui n'ont pu faire partie du total d'une région donnée car un code de détachement ne leur est pas encore assigné.

2 525

collisions liées à l'alcool/aux drogues

8 221

collisions liées à l'excès de vitesse

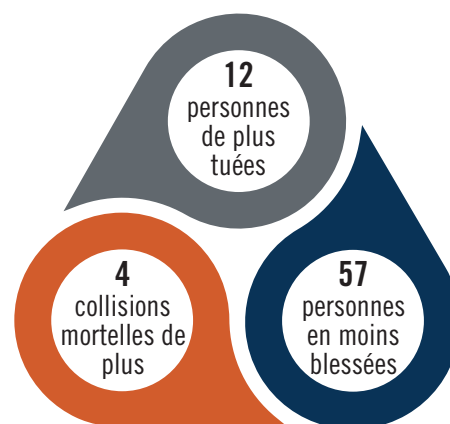
6 750

collisions liées à la conduite inattentive

NOMBRE TOTAL DE COLLISIONS

Tableau 14-2

	2019	2020	2021
Mortelles	324	320	324
Blessures corporelles	10 171	7 726	7 669
Dommages matériels	65 122	48 488	53 143
Total**	75 617	56 534	61 136
Liées à l'alcool/aux drogues	2 491	2 348	2 525
Liées à la présence d'animaux	11 223	9 877	10 050
Liées à la vitesse	12 795	9 107	8 221
Liées à l'inattention	8 508	6 255	6 750
Personnes tuées	356	340	352
Personnes blessées	14 842	10 818	10 787



En 2021

INCIDENTS MORTELS ET DÉCÈS

PAR TYPE

Tableau 15-1

ENSEMBLE DE LA PROVINCE VÉHICULE ROUTIER	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Incidents mortels	48	51	39	31	23	96
Personnes tuées	50	59	42	36	24	104
Liés à l'alcool/aux drogues	6	6	2	2	0	15
VÉHICULE HORS-ROUTE						
Incidents mortels	8	4	0	4	1	5
Personnes tuées	8	4	0	4	1	5
Liés à l'alcool/aux drogues	1	2	0	1	0	3
VÉHICULE AUTOMOBILE POUR LA NEIGE						
Incidents mortels	3	4	0	2	1	4
Personnes tuées	4	4	0	2	1	4
Liés à l'alcool/aux drogues	0	0	0	1	1	2
INCIDENTS NAUTIQUES						
Incidents mortels	6	4	0	5	0	8
Personnes tuées	8	4	0	5	0	10
Liés à l'alcool/aux drogues	2	0	0	0	0	3

Tableau 15-2

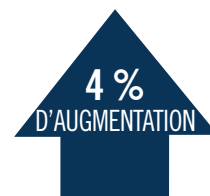
VÉHICULE ROUTIER				VÉHICULE HORS-ROUTE			
	2019	2020	2021		2019	2020	2021
Incidents mortels	294	284	288	Incidents mortels	21	23	22
Personnes tuées	325	304	315	Personnes tuées	21	23	22
Liés à l'alcool/ aux drogues	111	57	31	Liés à l'alcool/ aux drogues	14	7	7
VÉHICULE AUTOMOBILE POUR LA NEIGE				INCIDENTS NAUTIQUES			
	2019	2020	2021		2019	2020	2021
Incidents mortels	11	13	14	Incidents mortels	16	30	23
Personnes tuées	13	13	15	Personnes tuées	18	32	27
Liés à l'alcool/ aux drogues	5	6	4	Liés à l'alcool/ aux drogues	9	8	5

LES « 4 GRANDS » SONT LES « 4 MORTELS »

PRINCIPAUX FACTEURS DE CAUSALITÉ DES COLLISIONS MORTELLES SUR LES ROUTES

Tableau 16-1

ENSEMBLE DE LA PROVINCE	2019	2020	2021
Décès où la vitesse était un facteur	78	72	91
Décès où l'alcool/les drogues étaient un facteur	129	71	41
Décès où l'inattention était un facteur	60	48	61
Décès où la victime ne portait pas la ceinture de sécurité	66	54	47
Nombre total de décès suite aux collisions mortelles	325	304	315

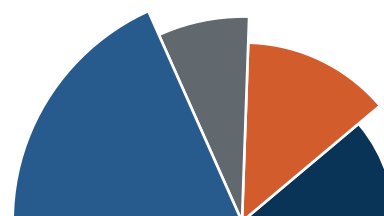


Nombre de décès sur les routes
par rapport à 2020

LES COLLISIONS MORTELLES EN POURCENTAGE

Tableau 16-2

ENSEMBLE DE LA PROVINCE	2019	2020	2021
Vitesse	21 %	20 %	25 %
Alcool/drogues	35 %	19 %	10 %
Inattention	17 %	15 %	18 %
Ceinture de sécurité	20 %	18 %	15 %



25 % Vitesse

10 % Alcool/drogues

18 % Inattention

15 % Ceinture de sécurité

Une nouvelle fois en 2021, la vitesse a été la cause principale de collisions mortelles dans la province.

CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES LES CAMPAGNES R.I.D.E.

3 489

suspensions par suite d'indication 'warn'
(attention) et de tolérance zéro¹

5 716

incidents de conduite
avec facultés affaiblies²

en 2019

2 646

suspensions par suite d'indication
'warn' (attention) et de tolérance zéro¹

5 607

incidents de conduite
avec facultés affaiblies²

en 2020

2 626

suspensions par suite d'indication 'warn'
(attention) et de tolérance zéro¹

6 059

incidents de conduite
avec facultés affaiblies²

en 2021

1. Portal SIMS du MTO Code de la Route Art. 48, 48.1, 48.2.1, 48.02, 48.3.3, 48.2.2, 48.0.4

2. Incidents résolus sous le code DUC (9205-9287) ou incidents entraînant une accusation de conduite avec facultés affaiblies (CC253, 254, 255, 320.14, 320.15)

LES VICTIMES DE COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS

Tableau 17-1

	2019	2020	2021
Personnes tuées (total)	356	340	352
- Personnes tuées (liées à la vitesse)	78	72	91
- Personnes tuées (liées à l'inattention)	60	48	61
- Personnes tuées (liées à l'alcool/aux drogues)	129	71	41
- Personnes tuées (pas de ceinture de sécurité)	66	54	47
- Personnes tuées (pas de casque)	20	15	15
- Piétons	35	52	40
Personnes blessées	14 842	10 818	10 787
Nombre total de victimes	15 198	11 158	11 139

11 139
VICTIMES AU TOTAL EN 2021

11 158
VICTIMES AU TOTAL EN 2020

15 198
VICTIMES AU TOTAL EN 2019

Tableau 17-2

À TRAVERS LA PROVINCE	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Personnes tuées (total)	63	67	42	43	25	112
- Personnes tuées (liées à la vitesse)	14	24	9	9	5	30
- Personnes tuées (liées à l'inattention)	6	8	5	8	3	31
- Personnes tuées (liées à l'alcool/aux drogues)	8	8	2	4	0	19
- Personnes tuées (pas de ceinture de sécurité)	8	9	2	4	8	16
- Personnes tuées (pas de casque)	4	4	1	2	0	4
- Piétons	4	7	13	2	3	11
Personnes blessées	2 016	1 687	3 300	886	350	2 542
Nombre total de victimes*	2 079	1 754	3 342	929	375	2 654

* Le nombre total comprend les collisions qui n'ont pu faire partie du total d'une région donnée car un code de détachement ne leur est pas encore assigné.



LES COLLISIONS DE GROS CAMIONS

Tableau 18-1

	2019	2020	2021	
Mortelles	87	57	72	12 % de l'ensemble des collisions en 2021
Blessures corporelles	1 077	868	883	11 % de l'ensemble des collisions en 2020
Dommages matériels	7 270	5 228	6 260	11 % de l'ensemble des collisions en 2019
Total	8 434	6 153	7 215	

VÉHICULES UTILITAIRES — APPLICATION DE LA LOI

Tableau 18-2

ACCUSATIONS LOGÉES	2019	2020	2021
Excès de vitesse	2 013	1 144	1 401
Limiteur de vitesse	513	239	342
Avertisseur d'appareil de mesure de vitesse	16	12	16
Ceinture de sécurité	712	237	289
Distracted au volant	234	91	106
Suivre de trop près	289	73	96
Déplacement vers la gauche	54	5	7
Changement de voie dangereux	68	27	25
Changement de voie non-sécuritaire	17	6	9
Autres violations liées à la circulation	1 109	568	466
Documents	3 780	2 043	1 803
Équipement défectueux	1 528	1 213	1 032
Détachement de roues	30	23	27
Pièces détachées	36	20	9
<i>Loi sur les permis d'alcool</i>	6	9	8
Permis de conduire suspendu	58	25	25
<i>Code criminel</i>	36	14	16
MESURES D'APPLICATION DE LA LOI			
Suspension du permis — avertissement	19	4	4
Suspension — alcool au volant : alcoolémie supérieure à zéro*	-	-	8
Suspension — drogue au volant : taux supérieur à zéro*	-	-	3
<i>Code de la route</i> — mise en fourrière	14	7	11
Véhicules hors service	965	757	693
Retrait de plaques	154	89	93
Nombre total d'avertissements	2 438	1 927	2 552
INSPECTIONS — COMMERCIAL VEHICLE SAFETY ALLIANCE			
Niveau 1	2 038	1 457	1 499
Niveau 2	584	399	555
Niveau 3	718	345	410
Niveau 4	152	52	59

*Données compilées à compter de janvier 2021



17 % PLUS
de collisions de gros
camions qu'en 2020

32 % PLUS
D'AVERTISSEMENTS
QU'EN 2020



LA VITESSE — FACTEUR PRINCIPAL DE CAUSALITÉ

des collisions de motocyclettes suivie de la conduite inattentive et de la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool/les drogues.

SAMEDI

Le jour où le plus grand nombre de collisions mortelles s'est produit.

LES INDIVIDUS DE 55 À 64 ANS

impliqués dans le plus grand nombre de collisions mortelles.

LES COLLISIONS DE MOTOCYCLETTES ET LES DÉCÈS

ÂGE DES MOTOCYCLISTES

Tableau 19-1

	2019	2020	
Moins de 25 ans	3		
25-34 ans	2		
35-44 ans	4		
45-54 ans	10		
55-64 ans	7		
65-74 ans	1		
+75 ans	0		

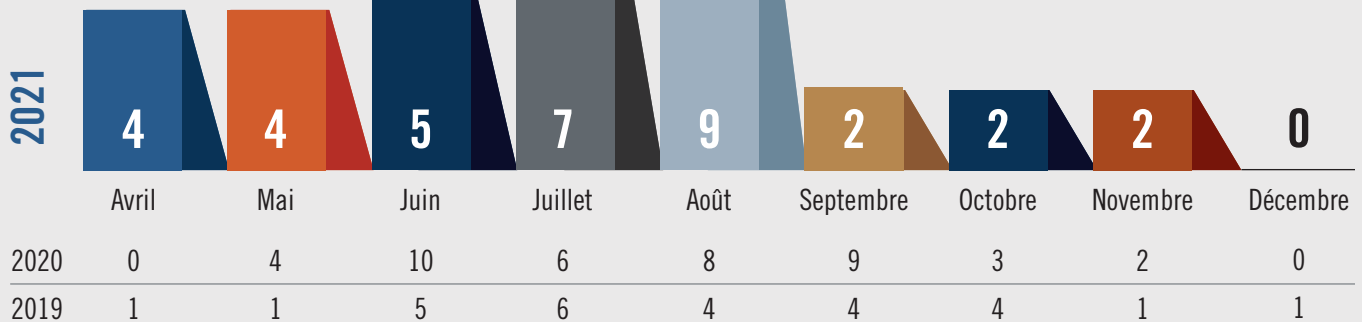
JOUR DE LA SEMAINE

Tableau 19-2

	2019	2020	
Lundi	3		
Mardi	3		
Mercredi	1		
Jeudi	6		
Vendredi	3		
Samedi	8		
Dimanche	3		

MOIS

Graphique 6-1



PROFIL DES MOTOCYCLISTES

Tableau 19-3

	2019	2020	2021
Conducteur/conductrice	34	39	32
Passager/passagère	3	3	3

SEXE

Tableau 19-4

	2019	2020	2021
Féminin	5	5	6
Masculin	22	37	29

DÉCÈS DE MOTOCYCLISTES



FACTEURS DE CAUSALITÉ

Tableau 19-5

	2019	2020	2021
Alcool/drogues	13	4	4
Vitesse	3	9	12
Inattention	6	12	5
Présence d'animaux	0	1	1



PERSONNEL POLICIER: 77 Citations du commissaire

MS*
COMMISSAIRE
À 5 MEMBRES
DU PERSONNEL
CIVIL

* Membres de la Police provinciale seulement.

RÉCOMPENSES ET ACCOLADES

CITATIONS DU COMMISSAIRE*

* Membres de la Police provinciale seulement.

19 SAUVETAGE
Membres du
personnel policier

12 BRAVOURE
Membres du
personnel policier

**76 MEMBRES DU
PERSONNEL POLICIER**
ont reçu une lettre du commissaire

**5 MEMBRES DU
PERSONNEL CIVIL**
ont reçu une lettre du commissaire

**1 MEMBRE DU PROGRAMME DE
POLICE AUXILIAIRE**
a reçu une lettre du commissaire

PRIX COMMÉMORATIF ERIC NYSTEDT POUR LA CONDITION PHYSIQUE

Membre du personnel policier Jason Chivers-Wilson

Membre du personnel policier Jamie-Lynn Meyer

Recrue Haley Collinson

Recrue Simon Gauthier

Note : Il s'agit des bénéficiaires de 2020. À la date de publication, les bénéficiaires de récompenses pour 2021 n'étaient pas connus en raison des délais dus à la COVID-19.

ORDRE DU MÉRITE DES CORPS POLICIERS

Surintendante Elizabeth (Lisa) Darling M.O.M.

Surintendante Carole Matthews M.O.M.

Sergent détective Gary O'Brien M.O.M.

Surintendante en chef Stephanie Patterson M.O.M.

Sergent d'état-major détective Scott Wade M.O.M.

Ricky Veerappan M.O.M.

ONTARIO WOMEN IN LAW ENFORCEMENT (OWLE)

Prix d'excellence civil Jackie Reilly (à la retraite)

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE DES MEMBRES

40 5 Agents/agentes
ANS 2 Personnel civil

35 43 Agents/agentes
ANS 13 Personnel civil

30 87 Agents/agentes
ANS 21 Personnel civil

25 118 Agents/agentes
ANS 28 Personnel civil

20 305 Agents/agentes
ANS 98 Personnel civil

RÉCOMPENSES ET ACCOLADES

Agent de l'année	Agent provincial Amir Agha-Razi
Employée civile de l'année	Molly Acton
Membre auxiliaire de l'année	Sergent d'état-major auxiliaire Andrew McDougall
Prix Jim Potts (équipe)	Équipe de direction de Pikangikum
Prix Jim Potts (individuel)	Agent provincial Adam Belanger
Valorisation et soutien des gens (équipe)	Agente provinciale Iryna Nebogatova et agent provincial Kevin Nabbie
Valorisation et soutien des gens (individuel)	Sergent Kris Size
Application de la loi (individuel)	Agent provincial Kevin Westhead
Application de la loi (équipe)	Projet Garfield
Enquêtes (individuel)	Agent détective Denis Dione
Enquêtes (équipe)	L'enquête Lautaoja L'affaire R. c. Sarbjit
Innovation et créativité (individuel)	Lucia Chiarello (à la retraite)
Innovation et créativité (équipe)	Équipe du projet de contraventions électroniques
Dévouement	Agent détective Stephen Jones
Prix d'excellence par équipe	Équipe de la lutte contre la traite des personnes
Service communautaire (équipe)	Équipe de la fondation commémorative Andy Potts
Service communautaire (individuel)	Agent provincial Robert Hawn
Partenariat (individuel)	Sergent Paul Leblanc
Partenariat (équipe) — accent sur la collectivité	Équipe mobile d'intervention en cas de crise
Partenariat (équipe) — application de la loi	Brigade de recherche des fugitifs
Bravoure	Agent provincial Darryl McColl Agent provincial Marc Hovingh (à titre posthume)
Soutien aux victimes d'actes criminels (équipe)	Équipe du programme des intervenants en faveur des victimes
Soutien aux victimes d'actes criminels (individuel)	Inspectrice Shelley Tarnowski Agente détective Liane Hebner

ORDRE IMPÉRIAL DES FILLES DE L'EMPIRE, PRIX DE LA POLICE COMUNAUTAIRE 2021

Attribué à l'organisation en reconnaissance du Monument
commémoratif de la Police provinciale sur le suicide

RÉCOMPENSES AMBULANCE ST JEAN

67 membres du
personnel policier **2** membres du Programme
de police auxiliaire

ONTARIO CRIME ANALYSIS NETWORK

Meilleure analyste du crime de l'anne

Diane Wilkins

D'autres renseignements et les critères relatifs aux récompenses et reconnaissances sont disponibles sur opp.ca

HOMMAGE

AUX DÉCÈS « DÉCOULANT DES FONCTIONS »

Un partenariat historique avec les familles dont les proches sont décédés en fonctions ou sont décédés par suicide a abouti au dévoilement d'un nouveau monument commémoratif, au Grand quartier général (GQG) à Orillia, qui rend hommage aux membres de la Police provinciale décédés par suicide. Ce jalon, premier du genre au Canada, comprend un mur commémoratif du suicide qui reconnaît les décès « découlant des fonctions » en souvenir et en reconnaissance de ces membres et de leurs survivantes et survivants aussi bien que leurs contributions à la Police provinciale et au service de l'Ontario.

La Police provinciale continue de faire ressortir et de réaliser les priorités et initiatives qui, parmi celles que prévoient son plan stratégique et son Plan d'action pour la santé en milieu de travail, assurent que la santé psychologique, la sécurité et le respect soient incorporés dans tous les aspects de l'organisation et fournissent le meilleur soutien possible à tous les membres. Les membres de la Police provinciale, y compris leurs familles, les membres à la retraite, les membres du Programme de police auxiliaire et les agentes et agents des Premières Nations qui travaillent dans une communauté des Premières Nations où le service policier est administré par la Police provinciale, ont accès aux services de soutien que fournit l'Équipe pour la santé en milieu de travail (ESMT) dont l'orientation aux soins, le soutien par les pairs et les services de psychologues. La Police provinciale a aussi établi des partenariats avec divers organismes fournissant des services de soutien aux premiers intervenants et aux agentes et agents de police tels que le Programme Encompas de santé et de bien-être mental de l'*Ontario Provincial Police Association*, *Boots on the Ground* et *Wounded Warriors*.



ANNEXE

Page 27, Tableau 1-1, Graphiques 1-1, 1-2

Source des données : Réseau d'information sur les ressources humaines. Données au 31 décembre 2021 puisées le 26 janvier 2022. NB : Les données sont exprimées en équivalents temps plein (ETP) sur les relevés d'effectifs. Sont exclus les étudiants, les employés saisonniers, les stagiaires et tous les employés en absence autorisée; sont inclus toutes les affections excédentaires temporaires (p. ex. utilisation de crédits préretraite). Pour le personnel civil, les postes sont considérés comme des cadres ou non-cadres selon que le poste a ou non des subordonnés directs aussi bien qu'en fonction du code « M » qui désigne le personnel du groupe « Gestion » et du groupe « I » qui désigne le groupe « Contributeur individuel ». Les données en ETP pour le personnel civil et en uniforme ESPPNO sont publiées séparément pour les besoins du Rapport annuel. sont exclues. « Sexe non-spécifié » - sexe inconnu, non-déclaré. Le sexe n'avait pas été désigné ou l'employé/e ne voulait pas être identifié/e par ce critère.

Page 28, Tableau 2-1

Source des données : Système de production de rapports sur les activités quotidiennes de la Police provinciale (DAR), 15 février 2022

Page 28, Graphique 2-1

Sources des données : Système de répartition assisté par ordinateur (RAO), Système de gestion des données Niche, Réseau intégré d'information sur les infractions (RIII), 28 mars 2022

Page 30, Tableau 3-1

Source des données : Système de gestion des fichiers du BCPPRIL, 19 avril 2022

NB : les données relatives à la « disposition » des fichiers donnent un aperçu et ne sont valables que le jour où elles sont recueillies

Page 31, Graphique 3-1

Source des données : Système de gestion des fichiers du BCPPRIL, 19 avril 2022

Page 32, Tableau 4-1

Source des données : Système de gestion des données NICHE de la Police provinciale, 3 mars 2022

Page 43, Graphique 5-1

Source des données : Système de gestion des données NICHE, 25 janvier 2022

Page 54, Graphique 6-1

Source des données : système de Répartition assistée par ordinateur (RAO), 3 février 2022

Page 58, Tableau 4-1

Source des données : Système de gestion des données NICHE, 28 mars 2022

NB : Les données sur les homicides ont été puisées des enquêtes sur les homicides. Les homicides se sont produits dans les localités sous le ressort territorial de la Police provinciale. Les données comprennent seulement les réponses valables obtenues par Statistique Canada; comprennent les données classifiées sous le code de l'infraction la plus importante de la DUC (Infraction DUC de niveau 1). Population non-autochtone seulement.

Page 60, Graphique 7-1

Source des données : Système de gestion des données NICHE, 28 mars 2022

Page 62, Tableau 5-1

Source des données : Système de gestion des données NICHE, 28 mars 2022

État de résolution comprend le nombre d'infractions signalées et représente la somme des infractions réelles et non-fondées; pourcentage d'infractions non-fondées = # non-fondées / # signalées ; pourcentage non-résolues = # non-résolues / # réelles; pourcentage résolues par inculpation = # résolues par inculpation / # réelles; pourcentage résolues autrement = # résolues autrement /

ANNEXE

réelles. Comprend seulement les réponses valables obtenues par Statistique Canada. 'Taux de résolution' : le nombre total d'infractions résolues par rapport au nombre d'infractions réelles; les infractions non-fondées (numérateur) et réelles (numérateur) sont basées sur le dénominateur fourni (c.-à-d. $\% \text{ non-fondées} = \text{infractions non-fondées} / \text{infractions signalées} * 100$ et $\% \text{ réelles} = \text{infractions réelles} / \text{infractions signalées} * 100$). Dans cette section, le dénominateur représente les infractions réelles et le numérateur est 'non-résolues', 'résolues par inculpation' et 'résolues autrement' (c.-à-d., $\% \text{ non-résolues} = \text{infractions non-résolues} / \text{infractions réelles} * 100$), et $\% \text{ résolues par inculpation} = \text{infractions résolues par inculpation} / \text{infractions réelles} * 100$, et $\% \text{ résolues autrement} = \text{infractions résolues autrement} / \text{infractions réelles} * 100$); le taux de résolution = nombre total d'infractions résolues (résolues par inculpation + résolues autrement) / infractions réelles * 100). Le nombre total en 2017 et 2018 est différent de ce qui a été rapporté dans les précédents Rapports Annuels de la Police provinciale suite à l'application de cette nouvelle norme.

Page 73, Tableaux 6-1, 6-2, 6-3; page 74, Tableaux 7-1, 7-2; page 75, Tableau 8-1

NB : Tous les prix sont compilés en tant que moyennes du sud de l'Ontario. La valeur de toutes les drogues pour ce qui est des saisies de substances contrôlées sous la LDAS apparaît comme la valeur maximale potentielle de revente. Toutes les évaluations concernant les saisies de cannabis ont été calculées en fonction du poids en livres. Toutes les évaluations ont été faites sur la base des drogues présumées au moment des saisies et ne reflètent pas nécessairement les résultats apparaissant dans les certificats d'analyste de Santé Canada. Pour ce qui est des Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité (ULCRC), le volume a été calculé au moment des saisies et pourrait ne pas avoir été testé comme étant la substance contrôlée publiée sur la liste. Tous les prix fournis ont été calculés à partir de la moyenne provinciale. Dans certains cas, le total régional inclut les opérations menées par l'ULCRC et les opérations dans lesquelles l'ULCRC a épaulé la première ligne/d'autres services

de police. La valeur des plantes de cannabis est calculée selon l'estimation 'une livre par plante' et le prix moyen d'une livre de cannabis dans la province est appliqué.

Page 76, Tableau 9-1

Source des données : Police provinciale de l'Ontario, Déclaration uniforme de la criminalité

Données relatives au Code criminel, Système de gestion des données NICHE, 18 mars 2022

NB : Surdoses mortelles et non-mortelles/ surdoses mortelles et non-mortelles présumées — opioïde DUC 8575-0120, 8350; non-opioïde DUC 8575-0115, 8350.

Page 78, Tableau 10-1

Source des données : fichiers de suivi interne, 11 février 2022

Page 79, Tableau 11-1

Source des données : fichiers de suivi interne, 11 février 2022

Pages 80-89, Tableaux 12-2, 13-1, 14-1, 15-1, 15-2, 16-1, 17-1, 17-2, 18-1, 18-2, 19-1, 19-2, 19-3, 19-4, 19-5; Graphiques 5-1, 6-1

Source des données : RIII/Système de gestion des données NICHE (28 mars 2022), Système de la Police provinciale de production de rapports sur les collisions (15 mars 2022), Activités R.I.D.E., Portail SIMS du MTO, les articles 48, 48.0.1, 48.0.2, 48.0.3, 48.0.4, 48.1, 48.2.1, 48.2.2 du Code de la route; nombre d'incidents résolus avec le code DUC (9205-9287) ou les incidents accompagnés d'une accusation de conduite avec facultés affaiblies (CC253, 254, 255, 320.14, 320.15) (15 mars 2022). Données sur les CVA, Système de production de rapports sur les activités quotidiennes de la Police provinciale (17 février 2022)

LE SERVICE 9-1-1 EST POUR LES URGENCES POLICIÈRES, LES INCENDIES OU LES URGENCES MÉDICALES SEULEMENT

À chaque fois qu'une personne appelle le service 9-1-1 par inadvertance ou raccroche après avoir appelé, le personnel à la communication de la Police provinciale doit faire un suivi qui peut impliquer l'envoi de la police sur place pour s'assurer qu'il n'y a vraiment aucune urgence. Votre agissement risque de priver une urgence réelle de ressources policières. Si vous composez le 9-1-1 par erreur, restez en ligne et parlez au personnel à la communication. En ce faisant, vous aiderez au déploiement des ressources consacrées aux urgences vers des situations émergentes et non vers des appels 9-1-1 faits par inadvertance.

PARLER À UN AGENT EN PERSONNE

Pour un arrangement afin de rencontrer un agent au détachement, rendez-vous sur www.opp.ca (cliquez sur FR en haut à droite) pour utiliser l'outil de repérage de détachement et suivez les instructions à l'écran.

FOURNIR UN RENSEIGNEMENT EN GARDANT L'ANONYMAT

- Appelez Échec au Crime au 1-800-222-8477
- Accédez www.echecaucrime.ca

JOINDRE LA POLICE PROVINCIALE PAR TÉLÉPHONE

- Appelez 9-1-1 pour les urgences
- Ne raccrochez pas, restez en ligne
- Composez 1-888-310-1122 pour les appels non-urgents
- ATS 1-888-310-1133 (*pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont un trouble de la parole*)
- Rappelez-vous de l'endroit où vous êtes

SIGNALEMENT EN LIGNE

Vous avez désormais la possibilité de signaler certains événements à la police à partir d'un ordinateur.

Accédez www.opp.ca/signalement pour utiliser le Signalement en ligne. Certains incidents peuvent être rapportés en ligne à votre convenance sans avoir à vous rendre au détachement ou à attendre un agent/une agente.

Utilisez ce système pour signaler :

- Des plaintes liées à la conduite
- Des biens perdus/manquants
- Le méfait/le dommage à un bien, y compris les graffiti
- Le méfait à un véhicule
- Le vol de plaque/s d'immatriculation et/ou d'une vignette de validation
- Un vol commis à l'intérieur d'un véhicule
- Un vol
- Un vol de carburant

**S'il s'agit d'une urgence, n'utilisez pas le Signalement en ligne.
Appelez 9-1-1.**



WWW.OPP.CA



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

777 avenue Memorial // Orillia, ON // 1-888-310-1122 // www.opp.ca

ISSN 2371-378X